

**ORGANISATION DES ÉLECTIONS  
DU 23 NOVEMBRE 2017:**

**Publication de quatre  
décrets exécutifs**

Quatre décrets exécutifs viennent d'être publiés dans le dernier Journal officiel (JO) et ce, en prévision des prochaines élections locales, fixées au 23 novembre 2017. Ainsi, le premier décret exécutif est relatif à la définition et aux conditions de retrait du formulaire de déclaration de candidature à l'élection des membres des assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) tandis que le second décret est inhérent à la définition et aux conditions de retrait, de signature et de légalisation du formulaire de souscription de signatures individuelles pour les listes des candidats. Les formulaires de souscription de signatures individuelles, stipule le décret, doivent être 'accompagnés d'une fiche informatisée comportant les informations des signataires et présentés au président de la commission administrative électorale territoriale compétente et à l'un des présidents de commissions administratives électorales des communes relevant de la wilaya territorialement compétente'. **P.2**

**DK NEWS**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**MÉTÉO**   
28° : ALGER  
41° : TAMANRASSET

Lundi 18 septembre 2017 - 27 dhou Al hija 1438 - N° 1711 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**LE PREMIER MINISTRE À ENTAMÉ HIER LA PRÉSENTATION DU PLAN  
D'ACTION DU GOUVERNEMENT DEVANT LES DÉPUTÉS**

**OUYAHIA :  
«LA PRÉSERVATION  
DE LA SÉCURITÉ,  
DE LA STABILITÉ ET  
DE L'UNITÉ DU PAYS,  
AXE MAJEUR  
DU PLAN D'ACTION DU  
GOUVERNEMENT»**



La préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'unité du pays, y compris avec le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit et avec la modernisation de la Gouvernance, constitue l'un des axes majeurs du Plan d'action du gouvernement, a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. «Chacun de nous conviendra qu'il n'y a ni développement ni bien être lorsque la sécurité est absente, lorsque la stabilité d'un pays est remise en cause, ou lorsque l'unité d'une nation est atteinte», a indiqué M.Ouyahia lors de la présentation du Plan d'action du Gouvernement, ajoutant que «notre histoire récente nous a douloureusement appris cela et l'actualité à travers le monde nous en donne aussi de nombreuses preuves». **P. p 3 à 5**

- « L'unité du peuple autour du Président de la République, la meilleure réponse aux partisans de l'instabilité »
- « Le bien-être de la population, la justice sociale et la solidarité nationale, des choix cardinaux de l'Algérie »
- « Le financement non conventionnel ne sera pas source d'inflation »

MDN

**Gaïd Salah supervise aujourd'hui à Djelfa l'opération de la destruction du stock restant des mines antipersonnel**



P.24

ALGÉRIE-AFRIQUE

**Atelier à Alger sur les opportunités d'intervention de Sonelgaz pour conquérir le marché de l'Afrique subsaharienne**

P. 24

SANTÉ

**CANAL  
CARPIEN**

Comment se passent les infiltrations ?

P.p 12-13

COMPLEXE SIDER EL HADJAR-ANNABA :

**Mise à feu du haut fourneau n° 2 "dimanche prochain"**

P. 7

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF - QUART DE FINALE (ALLER) :

**Le MC Alger prend option sur le Club Africain**

P. 21

MDN

Lutte contre le terrorisme, la contrebande et la criminalité organisée

► Un dangereux terroriste se rend à Jijel

► Une quantité de 135 kg de kif traité saisie à Tlemcen et 7 contrebandiers interceptés dans le sud du pays

P. 24

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: Le montant des bourses inchangé

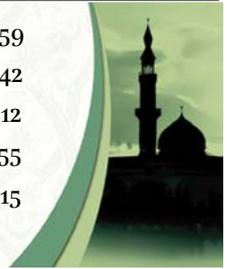
Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé, samedi dans un communiqué, que le montant des bourses, tous cycles confondus, n'avait connu aucun changement et que les rumeurs relayées sur les réseaux sociaux concernant une pseudo-réduction du montant desdites bourses étaient infondées. «Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe l'ensemble des étudiants inscrits dans les différents cycles de formation et d'enseignement supérieurs qu'aucun changement n'est survenu sur le montant des bourses et que les informations relayées sur les réseaux sociaux concernant une supposée réduction du montant des bourses sont infondées», a indiqué le communiqué. Le ministère «dément en bloc ces rumeurs colportées à la veille de la rentrée universitaire 2017», conclut le communiqué.



## Horaire des prières

Lundi 27 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:59
Dohr	12:42
Asr	16:12
Maghreb	18:55
Isha	20:15



## UNIVERSITÉ L'UGEL appelle au retour à l'ancien système d'orientation pour les nouveaux bacheliers

Le secrétaire général de l'Union générale estudiantine libre (UGEL), Saleheddine Douadji a appelé au retour à l'ancien système d'orientation pour les nouveaux bacheliers et à la révision des conditions d'accès au concours de doctorat. Lors d'une conférence de presse animée au siège de l'UGEL, M. Douadji a appelé le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au retour à l'ancien système d'orientation pour les nouveaux étudiants, à travers «une orientation décentralisée» et l'examen des dossiers d'orientation par les recteurs d'universités, «afin d'éviter les répercussions négatives du traitement électronique des dossiers». Un grand nombre d'étudiants n'ont pas été orientés selon leur premier choix, en dépit d'une bonne moyenne obtenue au baccalauréat, outre le mécontentement relevé chez certains étudiants en raison de la non prise en compte de leur situation géographique. M. Douadji a appelé à la révision des conditions d'accès au concours de doctorat et à l'annulation du document d'annexe descriptives du diplôme de master, insistant sur la nécessité d'ouvrir un plus grand nombre de postes pour le troisième cycle, afin d'assurer un encadrement humain adéquat, surtout avec la hausse continue du nombre d'étudiants. Concernant les spécialités scientifiques assurées au niveau des établissements universitaires, l'UGEL a appelé à la programmation de spécialités scientifiques qui s'adaptent aux exigences du marché de l'emploi, en consacrant du principe de tutelle visant à mettre la formation universitaire au service de l'économie nationale.

## ENVIRONNEMENT Recourir aux énergies renouvelables pour mieux protéger la couche d'ozone

Le recours aux énergies renouvelables constitue «une solution fiable» de nature à permettre de mieux protéger la couche d'ozone, a affirmé samedi à Constantine Pr. Abdelouahab Zaâtri de l'université «Frères Mentouri». L'énergie renouvelable provient de l'exploitation de sources naturelles non-polluantes et intarissables comme les rayons solaires et le vent, a souligné cet universitaire en marge de la

célébration de la journée internationale de protection de la couche d'ozone. Evoquant les efforts déployés en Algérie pour l'adoption de ces nouvelles énergies, amies de l'environnement, M. Zaâtri a mis l'accent sur la stratégie publique qui encourage depuis 2013 l'investissement dans les énergies renouvelables et le recours aux panneaux photovoltaïques et autres systèmes thermiques et éoliens.

## ORAN : 300 participants attendus au 7e Salon international de la pêche et de l'aquaculture

Plus de 300 participants sont attendus à la 7ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA) prévu au Centre des conventions d'Oran du 9 au 12 novembre 2017, a indiqué le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture. Le salon sera organisé cette année sous le slogan «Pour un développement durable et diversifié de l'économie de la pêche et de l'aquaculture» compte tenu de l'importance accordée aux volets économie et investissements, a souligné Hammouch Taha. L'évènement verra la participation d'opérateurs et de professionnels, d'institutions et d'organismes activant dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, venant de diverses régions du pays que de l'étranger. La participation étrangère concernera une dizaine de pays européens et arabes dont la France, la Grèce, Chypre, la Tunisie et la Turquie. Le SIPA offre aux professionnels du secteur et aux investisseurs l'opportunité de découvrir toutes les nouveautés et les possibilités offertes dans le domaine de la pêche et notamment de l'aquaculture, un créneau qui connaît un grand engouement ces dernières années, a noté le même responsable.

## LE 24 SEPTEMBRE AU CRASC D'ORAN Conférence sur le thème : «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 24 septembre à partir de 14h, une conférence animée par M. Joseph Brunet-Jailly (Science-politiques, Paris, France), sur le thème «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques».



## Météo

	Max	Min
Alger	28°	17°
Oran	28°	19°
Annaba	28°	19°
Béjaïa	28°	19°
Tamanrasset	37°	21°

## SIDI BEL-ABBÈS : Ouverture du Salon national du produit algérien

Le Salon national du produit algérien s'est ouvert jeudi au Complexe sportif «24 février 1956», au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, avec la participation de plus de 40 exposants venus de différentes wilayas du pays activant dans les domaines de la production, des services et de la commercialisation, en présence d'un grand nombre de visiteurs.

## JOURNÉE NATIONALE DE VULGARISATION AGRICOLE : Salon de produits agricoles le 3 octobre à Oran

La chambre d'agriculture d'Oran organisera un salon de produits agricoles le 3 octobre prochain, à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole célébrée le 1er octobre, a-t-on appris dimanche de son Secrétaire général. Cette manifestation se tiendra à la maison et au centre d'artisanat de Hai Es-sabah (est d'Oran) et verra une large participation d'agriculteurs et de la femme rurale, a ajouté M. Houari Zeddani. Cette exposition, à laquelle prendront part des partenaires et des services en lien avec l'agriculture, étalera des produits de différentes filières agricoles, dont les maraichers, le lait, l'olive, l'huile d'olive, le miel et autres produits animaliers et matériels agricoles. Organisé par la Direction des services agricoles (DSA) d'Oran, ce salon présentera des activités agricoles liées à la femme rurale dans le cadre de la promotion des métiers. Des affiches mettront en exergue la situation de l'agriculture dans la capitale de l'ouest du pays. Cette manifestation sera également mise à profit pour exposer des produits de l'artisanat liés à l'agriculture réalisés par des artisans adhérents à la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya, a indiqué le SG de la chambre agricole. A l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole, qui se tiendra cette année sous le slogan : «Investir dans la connaissance pour garantir la sécurité alimentaire», devra honorer dix agriculteurs, dont des moudjahidine, des handicapés ainsi qu'une exploitation agricole familiale, en guise de reconnaissance à leurs efforts déployés au service de la terre et du développement agricole.

## UNIVERSITÉ Les universités Batna 1 et 2 renforcées de 3.500 places pédagogiques et de 2 salles de sport

Les universités Batna 1 et 2 ont été renforcées, au titre de la rentrée universitaire 2017-2018, de 3.500 places pédagogiques et deux salles de sport, a indiqué hier à l'APS, la directrice des équipements publics (DEP) Radja Chorfi. Il s'agit de 2.000 places réalisées à la faculté de médecine, de 2 salles de sport à l'université 2 chahid Mustapha Benboulaïd et de 1.500 autres places à la faculté des sciences juridiques relevant de l'université 1 El Hadj Lakhdar, a précisé la même responsable. Les travaux de réalisation des 1.500 autres places pédagogiques de la faculté d'architecture, de l'université 2, implantée dans



la commune de Fesdis, avancent à un rythme jugé «satisfaisant», a affirmé Mme Chorfi. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la capitale des Aurès a été renforcé, au titre de la saison universitaire précédente par la réception de 3.000 places pédagogiques, de 1.000 lits à l'université 2, tandis que 1.000 autres lits ont été affectés au bénéfice du centre universitaire de la commune de Barika, a-t-on rappelé.

## BÉCHAR Le projet de théâtre régional réceptionné début 2018

Le théâtre régional de Bechar sera réceptionné au début de 2018, a-t-on appris hier de la direction locale du secteur de la Culture.

Cette structure culturelle, inscrite en 2007, n'a été lancée en réalisation qu'en 2013 avec un coût de 413 millions DA, alloués au titre du programme sectoriel, a-t-on précisé. Implanté sur une superficie de 7.275 m2 dont 4.300 m2 dédiés à sa salle de spectacles et de représentations artistiques, la structure a une capacité de 500 places, en plus de salle de répétition théâtrale et musicale, de loges des artistes, de salles de lectures, de formation et d'initiation et d'autres servitudes et commodités, a-t-on expliqué.

Plusieurs associations culturelles et observateurs locaux ont salué la réalisation de ce théâtre régional, mais s'interrogent sur son futur encadrement administratif, technique et artistique, sachant que la région du Sud-ouest du pays ne dispose pas de centres ou d'établissements spécialisés dans les métiers artistiques et du théâtre.



## P A R L E M E N T

## Le Premier ministre entame la présentation du plan d'action du gouvernement devant les députés

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a entamé hier la présentation du plan d'action du gouvernement avec comme feuille de route la concrétisation du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en poursuivant la politique nationale de développement social pour offrir une vie meilleure au citoyen.

Cette présentation, qui se déroule en séance plénière, sous la conduite du président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Saïd Bouhadja, sera poursuivie par un débat général qui s'étalera jusqu'à mardi, date à laquelle les présidents des groupes parlementaires devront intervenir.

La journée du jeudi sera consacrée à l'intervention du Premier ministre qui répondra aux questions des députés, avant de soumettre le plan d'action du gouvernement au vote des députés le jour même.

Evoquant mercredi dernier le Plan d'action du gouvernement, M. Ouyahia a affirmé que l'objectif premier de ce texte «très riche est de parachever la mise en œuvre du programme du Président Abdelaziz Bouteflika, plébiscité par le peuple en 2014». Le plan d'action du gouvernement, adopté récemment en



Conseil des ministres, s'articule autour de plusieurs axes notamment la consolidation de la démocratie, la préservation des acquis sociaux et la promotion d'une économie diversifiée libérée de la dépendance aux hydrocarbures, préservation de la sécurité, la stabilité et l'unité du pays et la poursuite d'une diplomatie dynamique.

## M. Ouyahia clarifie la démarche de préservation de l'indépendance financière

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a expliqué hier l'approche du gouvernement quant à assurer l'équilibre entre la sauvegarde de l'indépendance financière du pays et la poursuite du financement de la construction nationale.

Intervenant devant l'Assemblée populaire nationale (APN) pour présenter le Plan d'action du gouvernement, M. Ouyahia a tenu à relever que les réserves de change, qui avaient atteint près de 200 milliards de dollars en 2014, s'étaient érodées à près de 100 milliards de dollars cette année.

En réaction à une situation financière délicate, le gouvernement s'est attelé à une «politique de sauvegarde grâce au contingentement des importations» par la biais de licences, a-t-il ajouté en précisant que cette politique sera «poursuivie et affinée» en même temps que sera renforcé l'investissement dans tous les secteurs productifs de sorte à augmenter et diversifier les exportations.

Pour le Premier ministre, «le défi de la sauvegarde de l'indépendance financière du pays concerne en fait toute la société, car c'est ensemble que nous devons évoluer d'une société de consommation vers une véritable société productive, une société qui réhabilitera le travail et l'effort, une société assainie des pratiques parasitaires du gain facile même en dehors du cadre de la loi et même au détriment de l'intérêt de la collectivité nationale».

Rappelant que les avois du Fonds de Régulation des Recettes, qui ont culminé à plus de 5.000 milliards DA en 2012, ont été épuisés au début de cette année par le fait de déficits budgétaires successifs, M.

Ouyahia a observé que le marché financier local n'était pas de taille à permettre au

Trésor de s'y endetter, d'autant que les banques de la place se retrouvent elles-mêmes confrontées à une rareté des liquidités, ce qui ralentit le financement des projets d'investissement même lorsqu'ils sont rentables.

Parallèlement, a-t-il poursuivi, le recours à l'endettement extérieur «a été judicieusement prohibé» par le président de la République pour éviter au pays le risque d'être pris dans la spirale des emprunts à l'étranger, et de se retrouver, après quelques années, en situation d'insolvabilité envers ses créanciers et en obligation de solliciter l'aide du FMI en contrepartie d'un «ajustement structurel économiquement et socialement tragique».

C'est ainsi que face à cette crise financière, le gouvernement a décidé de recourir au financement non conventionnel interne comme l'ont fait d'autres pays, développés, à la suite de la crise financière mondiale d'il y a quelques années, a-t-il argumenté en indiquant qu'un projet de loi portant amendement de la loi relative à la Monnaie et au crédit a été déposée au Parlement pour autoriser la Banque d'Algérie à acquérir directement des titres qui seront émis par le Trésor. Le Trésor public s'endettera ainsi pour financer les déficits du Budget et financera aussi le remboursement de ses importantes dettes vis-à-vis de Sonatrach ou des banques publiques engagées dans l'assainissement de Sonelgaz, de sorte que les banques publiques retrouvent des liquidités qu'elles utiliseront pour le financement de l'investissement économique, a-t-il détaillé.

Il a, toutefois, tenu à préciser que ce financement exceptionnel, qui sera limité à une durée maximale de cinq (5) années, serait accompagné

de «réformes économiques et financières» pour rétablir l'équilibre des finances publiques et celui de la balance des paiements.

Les emprunts que le Trésor public obtiendra auprès de la Banque d'Algérie, a-t-il renchéri, auront un «impact positif» direct sur les citoyens, car ils permettront de relancer ou d'achever des projets de développement humain gelés ou bloqués ces dernières années. Ces mêmes emprunts non conventionnels auprès de la Banque d'Algérie permettront à l'Etat de continuer de fonctionner normalement «sans devoir imposer aux citoyens de nombreux impôts nouveaux», a-t-il fait savoir. Ces financements auront également un «impact positif» sur les entreprises locales qui recouvreront leurs créances sur l'administration et pourront ainsi survivre et se développer, selon M. Ouyahia.

En réponse «aux voix qui ont accueilli l'annonce de recours au financement non conventionnel interne en prédisant au pays une explosion de l'inflation», le Premier ministre a tenu à rassurer que les fonds qui seraient empruntés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie ne sont pas destinés à alimenter la consommation mais à financer l'investissement public, «ce qui ne sera donc pas source d'inflation».

De surcroît, a-t-il ajouté, le Trésor fait face actuellement à une dette publique qui ne dépasse pas les 20% du PIB et dispose ainsi d'une «marge raisonnable d'endettement».

Tout en soulignant qu'en tout état de cause, l'Algérie «vient de s'assurer ainsi la sauvegarde de son indépendance financière et la poursuite de son effort de construction nationale», M. Ouyahia a encore réitéré que le gouvernement entendait accompagner cette solution

avec les «réformes requises» pour que les Finances publiques retrouvent leur équilibre.

### Le Gouvernement va agir dans douze directions sur le plan économique

Concernant le volet économique du Plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a souligné que la démarche s'orientait vers une intensification de l'activité économique pour la création d'emplois et de richesses ainsi que pour une augmentation graduelle des exportations hors hydrocarbures.

A cet effet, le gouvernement poursuivra les réformes en cours destinées à la modernisation du système bancaire et financier et pour une amélioration de la régulation commerciale, a soutenu le Premier ministre en annonçant que le Gouvernement va agir dans douze (12) directions.

Il a alors cité la «stabilisation» du cadre juridique et réglementaire des affaires pour permettre aux investisseurs de disposer d'une visibilité, l'élaboration d'une carte des opportunités d'investissements à travers le territoire national, le maintien de l'ensemble des avantages fiscaux et parafiscaux reconnus par la loi aux investissements y compris les avantages spécifiques destinés à encourager l'investissement dans les wilayas du sud et des hauts plateaux, et la satisfaction de la demande de foncier industriel.

Il également fait part de la poursuite de la mise à niveau des entreprises publiques, la réactivation des aides agricoles et le rétablissement du soutien aux prix de l'aliment du bétail, la mise en valeur du foncier agricole disponible, la préférence à la production nationale et la promotion des exportations hors hydrocarbures.

## « Le financement non conventionnel ne sera pas source d'inflation »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué hier que les fonds qui seront empruntés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie, dans le cadre du financement non conventionnel, ne seraient pas source d'inflation puisqu'ils seront destinés à financer exclusivement l'investissement public.

«Certaines voix ont accueilli l'annonce du recours au financement non conventionnel interne en prédisant au pays une explosion de l'inflation. Le Gouvernement tient donc à rassurer la population avec deux arguments», a déclaré le Premier ministre lors de sa présentation du Plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale (APN). «En premier lieu, les fonds qui seront empruntés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie ne sont pas destinés à alimenter la consommation mais bien à financer l'investissement public. Ce qui ne sera donc pas source d'inflation», a-t-il expliqué.

«En second lieu, le Trésor fait face actuellement à une dette publique qui ne dépasse pas les 20% du Produit intérieur brut. Il dispose ainsi d'une marge raisonnable d'endettement», a relevé M. Ouyahia en observant qu'à titre de comparaison, le pays européen disposant des finances publiques les plus solides a aussi une dette publique proche de 70% du Produit intérieur brut.

En tout état de cause, a-t-il renchéri, «l'Algérie vient de s'assurer ainsi la sauvegarde de son indépendance financière et la poursuite de son effort de construction nationale».

## « L'unité du peuple autour du Président de la République, la meilleure réponse aux partisans de l'instabilité »

L'unité du peuple algérien autour de son président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est «la meilleure réponse aux partisans de l'instabilité chronique et à ceux qui guettent l'avènement du chaos», a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

A travers son Plan d'action, le Gouvernement «aspire à être à la hauteur du processus de renaissance nationale que mène le Président de la République, depuis près de deux décennies», a déclaré M. Ouyahia lors de la présentation de ce Plan devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

«C'est l'ampleur de cette œuvre et l'importance des fruits qu'elle a générée au profit de nos compatriotes, à travers toutes les contrées du pays, qui a forgé cette communion solide à travers laquelle le peuple est uni autour de son Président, le Moudjahid Abdelaziz Bouteflika. Cette unité est en fait la meilleure réponse aux partisans de l'instabilité chronique et à ceux qui guettent l'avènement du chaos», a-t-il relevé.

A cette occasion, le Premier ministre a salué «tous les personnels de notre valeureuse Armée nationale populaire ainsi que les éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale», ajoutant que «c'est grâce à leur engagement et à leurs sacrifices, que notre peuple bénéficie de la sécurité et que notre pays est préservé des troubles qui entourent ses frontières».

Il a également salué la presse nationale et lui a réitéré «les engagements énoncés dans le Plan d'action, pour le développement de cette profession ainsi que pour la consolidation de la liberté d'expression».

Enfin, M. Ouyahia a déclaré que le Plan d'action énonce aussi les démarches qui seront suivies sous l'autorité du Président de la République, «pour l'édification, autour de l'Armée nationale populaire, d'un potentiel de défense national dissuasif et professionnel». «Ce même document énonce ce que le gouvernement compte faire pour que, l'action extérieure de l'Algérie, sous la direction du chef de l'Etat, se rattache au service des intérêts multiformes de notre pays, et aux côtés des causes que notre peuple a embrassées.

## Ouyahia : « Les subventions publiques seront rationalisées »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué hier que les subventions seraient rationalisées mais tout en évitant les injustices.

«Les subventions publiques directes ou indirectes feront l'objet d'une rationalisation précédée d'une bonne préparation, pour éviter les injustices et les incompréhensions», a déclaré le Premier ministre lors de sa présentation du Plan d'action du gouvernement devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

A ce propos, il a tenu à préciser qu'en attendant la finalisation de ce dossier au niveau des administrations publiques, puis les consultations dont il fera l'objet, «l'ensemble des subventions en place sur les produits de base demeureront en vigueur».

Pour rappel, les transferts sociaux sont de l'ordre de plus de 1.630 milliards de dinars et sont essentiellement orientés vers le soutien aux familles à travers la subvention des produits de base, l'éducation et l'accès à l'eau et l'énergie, la santé, le logement, les retraites et l'accompagnement des faibles revenus, des démunis et des handicapés.

## M. Ouyahia explique la teneur du financement non conventionnel

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a explicité l'option du financement non conventionnel face à la crise financière en rassurant que cette mesure aura un «impact positif» sur les citoyens, l'Etat et les entreprises locales.

Dans sa présentation du Plan d'action du gouvernement devant l'Assemblée populaire nationale (APN), le Premier ministre a indiqué que les emprunts que le Trésor public obtiendra auprès de la Banque d'Algérie auront un «impact positif direct» sur les citoyens, car ils permettront de relancer ou d'achever des projets de développement humain gelés ou bloqués ces dernières années, et ce, dans plusieurs domaines dont ceux de la santé et de l'éducation.

De même, ces emprunts non conventionnels auprès de la Banque d'Algérie «permettront à l'Etat de continuer de fonctionner normalement sans devoir imposer aux citoyens de nombreux impôts nouveaux», selon lui.

Il a également avancé que cette catégorie de financements aurait un «impact positif» sur les entreprises locales qui recouvreront leurs créances sur l'administration et pourront ainsi survivre et se développer, «alors que certaines autres PMI ont, malheureusement, été déjà acculés à la disparition».

«Face à cette crise financière importée de l'extérieur, le gouvernement a décidé de recourir au financement non conventionnel interne comme l'ont fait d'autres pays, développés, à la suite de la crise financière mondiale il y a quelques années», a rappelé M. Ouyahia.

C'est dans ce cadre que le gouvernement a déposé au Parlement un projet de loi portant amendement de la loi relative à la Monnaie et au crédit pour autoriser la Banque d'Algérie à acquérir directement des titres qui seront émis par le Trésor», a-t-il ajouté, en notant que le Trésor public s'endettera pour financer les déficits du Budget.

Le Trésor «financera aussi le remboursement de ses importantes dettes vis-à-vis de la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) ou des banques publiques engagées dans l'assainissement de Sonelgaz, de sorte que les banques publiques retrouvent des liquidités qu'elles utiliseront pour le financement de l'investissement économique», a détaillé le Premier ministre.

Ce financement exceptionnel sera limité à une durée maximale de cinq années, et sera «accompagné de réformes économiques et financières» pour rétablir l'équilibre des finances publiques ainsi que l'équilibre de la balance des paiements, a-t-il insisté.

Donc, l'Algérie va recourir «temporairement» à ce type de financement pour faire face à une crise financière qui dure depuis plus de trois ans induite par une grave chute des prix des hydrocarbures, a-t-il encore souligné.

## M.OUYAHIA L'A AFFIRMÉ :

# « Le bien-être de la population, la justice sociale et la solidarité nationale, des choix cardinaux de l'Algérie »

Le bien-être de la population, la justice sociale et la solidarité nationale constituent des «choix cardinaux» de l'Algérie, a indiqué hier à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ajoutant que le gouvernement veillera à les promouvoir «avec détermination».

Lors de la présentation du Plan d'action de son gouvernement devant l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ouyahia a rappelé que l'Algérie a réussi, une fois sortie de la tragédie nationale, «à réaliser de grands rattrapages puis d'importantes avancées dans tous les domaines du développement humain».

«Ce sont là les fruits des programmes successifs décidés par le Président Abdelaziz Bouteflika», a-t-il noté, relevant que l'effort de l'Etat pour le développement humain «a connu, ces dernières années, un léger ralentissement du fait de difficultés financières, ayant conduit au gel ou au report de certaines réalisations, y compris dans les domaines de l'éducation ou la santé».

Il a assuré que le gouvernement «entend faire face aux besoins immédiats de la population mais aussi engager la préparation des réponses aux besoins du futur proche».

S'agissant de l'éducation nationale, le Premier ministre a affirmé qu'un «effort particulier» sera engagé pour améliorer les conditions des études durant l'année scolaire en cours, pour réunir aussi toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des examens, et pour organiser également une rentrée scolaire plus réussie.

Il a indiqué notamment que la réhabilitation des établissements scolaires existants «sera réalisée» et les projets en cours «seront accélérés» et de nouveaux établissements «seront mis en chantier pour réduire la surcharge des classes».

Concernant le transport scolaire, il a précisé qu'il sera «renforcé y compris pour assurer une répartition plus rationnelle des élèves entre les établissements scolaires d'une même commune ou d'une même agglomération».

«Le nombre des classes destinées aux élèves à besoins spécifiques sera augmenté autant que de besoin, dès cette année pédagogique», a-t-il ajouté, affirmant que la réforme de l'éducation nationale «se poursuivra dans une quête résolue du savoir et de la science, et dans l'attachement constant à nos valeurs et à nos références identitaires».



**Les chantiers du secteur de la santé seront poursuivis et complétés par de nouveaux**

Evoquant le domaine de la santé, il a indiqué que les chantiers du secteur «seront poursuivis et complétés par de nouveaux», assurant que le rattrapage des déficits en infrastructures sanitaires «sera engagé, y compris par la relance des projets de moyenne taille qui ont été gelés et que la formation des cadres paramédicaux sera intensifiée aussi pour faire reculer l'important déficit dans ce domaine».

Les différents programmes de prévention et de soins déjà en application, dont le plan anti-cancer, «seront poursuivis et consolidés», a-t-il dit, avant d'affirmer, par ailleurs, que le planning familial fera l'objet d'un «intérêt accru pour rationaliser la croissance démographique et garantir un bien-être social aux générations futures».

Le Premier ministre a fait savoir, en outre, que le système de sécurité sociale «sera préservé et consolidé» et que «la garantie de la disponibilité des médicaments sera accompagnée de la promotion de médicaments génériques de qualité».

«La mise en œuvre de la contractualisation des soins entre les établissements de santé et les caisses de sécurité sociale permettra également de rationaliser les dépenses», a-t-il estimé, soulignant que la lutte contre toutes les formes de fraude à la sécurité sociale, y compris la non déclaration des soins, «se poursuivra aussi avec vigueur».

Le Premier ministre a assuré, par ailleurs, que la lutte contre le chômage «se poursuivra pour contenir ce phénomène qui enregistre une légère remontée».

Il a, ainsi, affirmé que la création de micro-entreprises par les chômeurs, y compris les jeunes, «sera poursuivie en même temps que la réglementation pertinente sera revue pour concrétiser dès l'année 2018, la réservation de 20% de la commande publique locale aux micros entreprises créées par les jeunes entrepre-

neurs», ajoutant que «l'ensemble des dispositifs d'emplois d'attente seront maintenus avec une nouvelle reconduction des contrats arrivant à expiration».

En matière de solidarité nationale, M. Ouyahia a affirmé que l'effort de l'Etat «sera maintenu en direction de tous ses bénéficiaires, que les catégories sociales à besoins spécifiques seront également entourées du soutien de l'Etat, et que les transferts sociaux seront maintenus au même niveau dans le budget de l'Etat».

«Les subventions publiques directes ou indirectes feront l'objet d'une rationalisation précédée d'une bonne préparation, pour éviter les injustices et les incompréhensions», a-t-il avancé, précisant qu'en attendant la finalisation de ce dossier au niveau des administrations publiques, puis les consultations dont il fera l'objet, «l'ensemble des subventions en place sur les produits de base, demeureront en vigueur».

### Le gouvernement veillera à la préservation du dispositif de retraite

Concernant le système national de retraite, il a souligné que ses difficultés financières s'aggraveront d'année en année, assurant, toutefois, que «le gouvernement veillera à la préservation du dispositif de retraite, par le biais de la lutte contre la fraude sociale, ainsi que par des ressources additionnelles qui seront mobilisées dans le cadre de la Loi de Finances pour 2018».

«Cependant, tous ces efforts ne pourront dispenser le pays d'aller à terme, vers une réforme du système national des retraites, pour faire face au vieillissement de la population et pour que notre société s'acquitte de ses devoirs envers les générations qui ont construit le pays», a-t-il poursuivi.

Abordant la recherche scientifique et la recherche/développement, M. Ouyahia a assuré que ces deux volets «seront soutenus davantage», indiquant que la recherche à l'université bénéficiera de nouveau d'un financement budgétaire «à hauteur de 20 milliards de DA par an».

## « Le lâche attentat terroriste de Tiaret a montré que la présence des forces de sécurité ne suffit pas à elle seule pour combattre les résidus du terrorisme »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier à Alger que «la présence des forces de sécurité ne suffit pas à elle seule pour combattre les résidus du terrorisme» mettant en avant la nécessité d'œuvrer au développement du sens de la vigilance et du signalement chez le citoyen afin de circonscrire la menace terroriste.

«Il faut tirer les enseignements de l'attentat lâche perpétré récemment à Tiaret» a déclaré M. Ouyahia devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement, estimant que force est de constater que «la présence des forces de sécurité ne suffit pas à elle seule pour combattre les résidus

du terrorisme, notamment lorsqu'il s'agit d'attentats suicides». A ce propos, le Premier ministre a souligné l'impératif de «promouvoir le sens de la vigilance au sein de la société» à travers le signalement aux services de sécurité de toute menace terroriste afin de réduire le risque d'attaques contre notre pays. «La préservation de la sécurité et de la

stabilité est une préoccupation majeure et une priorité pour le Gouvernement» a-t-il soutenu ajoutant que les expériences qu'a vécues l'Algérie et la situation actuelle dans certains pays amis et frères montrent que «la prospérité et le développement ne sauraient être réalisés sans la sécurité».

## «La préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'unité du pays, axe majeur du Plan d'action du Gouvernement»

La préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'unité du pays, y compris avec le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit et avec la modernisation de la Gouvernance, constitue l'un des axes majeurs du Plan d'action du gouvernement, a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

«Chacun de nous conviendra qu'il n'y a ni développement ni bien-être lorsque la sécurité est absente, lorsque la stabilité d'un pays est remise en cause, ou lorsque l'unité d'une nation est atteinte», a indiqué M. Ouyahia lors de la présentation du Plan d'action du Gouvernement, ajoutant que «notre histoire récente nous a douloureusement appris cela et l'actualité à travers le monde nous en donne aussi de nombreuses preuves».

«Voilà pourquoi le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour préserver la sécurité et la paix civile qui sont des fruits précieux de la réconciliation nationale», a-t-il soutenu. Dans ce contexte, le Premier ministre, a assuré que les forces de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), «bénéficieront de tout l'appui nécessaire pour poursuivre la lutte contre le terrorisme, pour combattre la criminalité transfrontalière, et pour préserver l'intégrité du territoire national».

«Dans le même temps, le Gouvernement travaillera au développement d'une culture de vigilance qui sera d'un apport certain contre toute tentative d'attentat terroriste suicidaire, notamment en milieu urbain», a-t-il poursuivi.

Dans le même ordre d'idées, M. Ouyahia a souligné que la préservation de la sécurité et de la stabilité «se poursuivra également par le canal d'une lutte sévère contre toutes les formes de criminalité», ajoutant que la prévention et la sensibilisation «seront mises en avant en direction des jeunes exposés aux



maux sociaux, notamment la drogue».

Il a également fait savoir que la législation pénale «sera durcie contre certains crimes, tels que le trafic de drogue ou les enlèvements de personnes», assurant que la loi «sera appliquée dans toute sa vigueur pour préserver la sécurité et la quiétude des citoyens».

### La réforme de la justice sera approfondie et l'enracinement de la démocratie poursuivi

Concernant la réforme de la Justice, il a indiqué qu'elle sera «approfondie et contribuera à la promotion d'un Etat de droit et d'une société apaisée».

«L'enracinement de la démocratie pluraliste sera poursuivi et contribuera à la stabilité du pays», a-t-il dit, précisant qu'à cette fin, le Gouvernement «ne ménagera aucun effort pour promouvoir le rôle des partis dans leur diversité, pour consolider la liberté de la presse et le droit à l'informa-

tion, et pour dynamiser la contribution du mouvement associatif et de la société civile».

Par ailleurs, M. Ouyahia a exprimé la disponibilité du Gouvernement à être «toujours disponible» pour le dialogue avec tous les partis politiques «qui en exprimeront la demande, chaque fois que l'objet en sera l'intérêt de la collectivité nationale», ajoutant que l'exécutif «entretiendra une relation soutenue avec les partis de la majorité présidentielle qui constituent sa propre majorité au niveau du Parlement».

S'agissant de la modernisation du service public et notamment de l'Administration territoriale, le Premier ministre a déclaré qu'elle «sera poursuivie à un rythme soutenu non seulement pour accompagner l'amélioration du climat des affaires dans notre pays, mais aussi pour répondre avec plus d'efficacité aux besoins des citoyens» et que la démocratie participative «sera renforcée au niveau local».

### La société algérienne sera à l'abri de toute tentative de raviver la Fitna

Parallèlement, le Premier ministre a fait savoir que la société algérienne «sera à l'abri de toute tentative de raviver la Fitna» et que le peuple algérien «sera protégé de l'infiltration des sectes étrangères».

«La loi sera appliquée avec fermeté pour protéger les Mosquées ainsi que les imams», a-t-il affirmé, précisant que l'éducation islamique, les médias nationaux ainsi que les zaouias «seront également mis à contribution pour préserver notre authenticité».

Par ailleurs, M. Ouyahia a assuré que l'unité du peuple algérien autour de son identité «sera consolidée grâce à la mise en valeur de l'arabe, langue nationale et officielle, dans nos actes, dans notre environnement, ainsi que dans notre culture», indiquant que l'officialisation de Tamazight «sera confortée aussi par la mise en place de l'Académie Algérienne de la langue Amazighe, pour la promotion de cette langue».

«L'enseignement de Tamazight qui couvrira 28 wilayas cette année, continuera de se propager à travers le reste du pays», a-t-il dit.

«Mon propos sur ce sujet serait incomplet, si je ne rappelais ici, que c'est la volonté politique du président Abdelaziz Bouteflika, traduite dans la constitutionnalisation de Tamazight langue nationale officielle, qui permet désormais à notre pays de renforcer son unité avec cette dimension de notre identité nationale», a-t-il enchaîné.

## Bouhadja appelle les députés à débattre du Plan d'action du Gouvernement à travers un dialogue serein et une vision lucide

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a appelé hier les députés à débattre du Plan d'action du Gouvernement à travers un dialogue serein et une vision lucide de la conjoncture nationale afin de consolider la stabilité de l'Etat.

Intervenant lors de la plénière consacrée à la présentation du Plan d'action du Gouvernement, M. Bouhadja a exprimé le vœu de voir «le débat autour du Plan d'action du Gouvernement empreint d'un dialogue serein et d'une vision lucide la conjoncture nationale, de propositions d'enrichissement bénéfiques et d'alternatives réalistes correspondant aux aspirations du citoyens, aux priorités nationales et aux intérêts suprêmes du pays».

Le président de l'APN a tenu à mettre en avant l'attachement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à «l'édification d'un Etat fort par ses institutions» d'où la nécessité, a-t-il dit, d'enrichir le Plan d'action soumis par le Gouvernement avec un sens de responsabilité et une vision prospective afin de consolider la stabilité et la souveraineté économique et financière du pays et concrétiser la



cohésion nationale. Le plan d'action du Gouvernement propose un train de mesures visant à consacrer la bonne gouvernance et le recours exceptionnel et conjoncturel au financement non conventionnel destiné exclusivement aux investissements et aux besoins du développement humains, a-t-il affirmé. Evoquant la

difficulté de la situation économique, le président de l'APN a souligné «l'existence d'une forte volonté à faire face à cette conjoncture à intensifier les efforts pour édifier une économie nationale affranchie de la dépendance aux hydrocarbures», d'où l'importance de rassurer le peuple face aux discours alarmistes, a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, M. Bouhadja a salué l'adhésion des partenaires sociaux et économiques et de la majorité de la classe politique pour relever les défis de la conjoncture actuelle, et réaliser le développement socio-économique auquel aspire les Algériens.

Pour M. Bouhadja la classe politique et l'ensemble des enfants de l'Algérie sont en droit de défendre les idées et les approches qu'ils estiment bénéfiques pour l'avenir de l'Algérie mais loin de toute atteinte aux constantes et symboles de l'Etat et de ses institutions.

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de s'éloigner des manœuvres de nature à porter atteinte à la stabilité du pays et à détourner l'attention du projet essentiel à savoir réaliser un véritable développement et relever les défis de l'heure.

## Les députés saluent la teneur du Plan d'action du gouvernement et appellent à la concrétisation de ses objectifs

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué hier les mesures contenues dans le Plan d'action du gouvernement, mettant en avant la nécessité de la conjugaison des efforts pour son application sur le terrain.

S'exprimant lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Bouhadja et consacrée au débat du Plan d'action du gouvernement, présenté dans la matinée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le député Baha Eddine Tliba (Front de libération nationale) a exprimé son soutien au Plan qui comporte des mesures «positives» visant à conserver les acquis sociaux.

Le député Abdelhamid Si Afif de la même formation politique a également apporté son soutien au Plan d'action du gouvernement car le renferme, a-t-il dit, des choix reflétant les priorités de la conjoncture actuelle, notamment la nécessité de trouver des alternatives aux hydrocarbures, appelant tout un chacun à «l'adhésion totale à la démarche de la mise en œuvre du Plan», qu'il a qualifié d'"ambitieux».

Pour sa part, la députée Saliha Mekhraf du Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé son appui au Plan qui fait «un diagnostic détaillé de la situation financière», ce qu'elle appelle «à-t-elle dit-à la conjugaison des efforts en vue de dépasser cette conjoncture économique "difficile"».

Dans le même contexte, le député Mohamed Kidji (RND) a salué la teneur du Plan d'action du gouvernement qui véhicule, pour lui, «un discours réaliste et franc», appelant à cette occasion à l'impératif de lever le gel sur les projets notamment ceux du secteur de la santé et de l'éducation.

Qualifiant le Plan de «franc et d'ambitieux», la députée Amel Theroua (FLN) a plaidé pour la mobilisation de tous les partenaires en vue de sa concrétisation sur le terrain.

Le député Salah Eddine Dekhili a appelé, quant à lui, l'opposition à «proposer des solutions alternatives pour sortir de cette difficile conjoncture économique au lieu de se contenter de critiquer le gouvernement».

Khaled Rahmani du FLN a mis en avant l'importance de faire preuve de «rigueur dans l'application des mesures prévues au Plan d'action», notamment celles ayant trait au volet économique.

De son côté, le député Ramdane Taazibet du Parti des travailleurs (PT) a relevé la nécessité de «faire face aux pratiques illégales qui ont failli conduire à la banqueroute du Trésor public», estimant que le problème réside dans l'application des lois.

«Il faut que l'Etat retrouve son rôle dans le commerce extérieur», a-t-il ajouté.

Le débat autour du Plan d'action du Gouvernement se poursuivra jusqu'au mardi 19 septembre, date réservée aux interventions des présidents des groupes parlementaires.

Le Plan d'action sera soumis au vote jeudi 21 septembre après les réponses du Premier ministre aux préoccupations soulevées par les députés.

APS

**ALGER : LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB L'A AFFIRMÉ : «Le taux de remplissage des barrages estimé actuellement à 55% »**



Le taux de remplissage des barrages est estimé actuellement à 55%, a indiqué hier à Alger le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, affirmant qu'il n'existe pas de «crise» d'alimentation en eau potable (AEP).

Actuellement à 55%, le taux de remplissage des barrages est «bon» au vu de la nature de cette période de l'année qui enregistre habituellement un recul du taux de remplissage, a précisé M. Necib à la presse en marge de la présentation du Plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. Necib a estimé que le déficit actuel ne peut pas être qualifié de «crise» car il s'agit d'une simple fluctuation conjoncturelle résultant d'un manque de pluviométrie dans l'ensemble de la région méditerranéenne.

Le ministre a rassuré que «l'Etat mobilisera tous les moyens et mettra en place toutes les solutions et mécanismes nécessaires» pour faire face à la situation actuelle et ce, à travers la réalisation des projets programmés afin d'assurer aux citoyens la disponibilité de l'eau potable.

Concernant les objectifs du Plan d'action du gouvernement pour son secteur, M. Necib a indiqué qu'ils tendent, dans leur ensemble, à renforcer la disponibilité de la ressource hydrique, à soutenir le développement de l'agriculture et de l'industrie et à relancer plusieurs secteurs, notamment les grands transferts d'eau du Sud vers les Hauts-Plateaux, ce qui créera, a-t-il dit, des opportunités pour le développement agricole et l'aménagement du territoire.

A ce propos, le ministre a fait état de la relance du projet d'extension de la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf en vue de couvrir les besoins croissants dans le nord-est du pays.

**LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABELWAHID TEMMAR :**

## «Réactivation de la procédure favorisant les entreprises algériennes lors de l'attribution des marchés publics»

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abelwahid Temmar a annoncé samedi à Alger que la procédure accordant la priorité aux entreprises algériennes lors de l'attribution des marchés publics serait réactivée au niveau de son secteur.

Lors d'une réunion avec les représentants des organisations d'entrepreneurs, M. Temmar a indiqué que des «instructions seront données aux maîtres d'ouvrages dans le secteur de l'habitat pour l'application de la procédure du code des marchés publics qui accorde la priorité aux entreprises algériennes».

«Les statistiques du secteur montrent que la marge de 25% (accordée par le code des marchés publics aux entreprises algériennes), n'est pas entièrement appliquée, d'où la nécessité d'y remédier», a-t-il ajouté.

Conformément à l'article 83 du code des marchés publics en vigueur, «une marge de préférence de 25% est accordée aux produits d'origine algérienne ou aux entreprises de droit algérien dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents», pour tous les types de marchés, cependant les organisations patronales déplorent la non application de cet article dans différents secteurs.

Le ministre a affirmé que l'application de cette procédure est à même d'offrir une opportunité aux entreprises algériennes de réalisation dans le cadre de la loi, soulignant la nécessité de «suivre les entreprises bénéficiaires et d'évaluer leur performance».

«Donner la priorité aux entreprises nationales est une obligation en vertu de la loi, mais à chacun ses moyens», a-t-il dit, expliquant que «celui qui n'est en mesure de construire que 20 logements, ne doit pas aller au delà».

M. Temmar a affirmé également qu'un travail était en cours pour améliorer le cadre organisationnel relatif au paiement des redevances des entrepreneurs pour éviter les retards, ajoutant que des instructions ont été données dans ce contexte à la Caisse nationale du logement (CNL) en vue de la rationalisation des opérations de paiement et la distribution équilibrée des redevances.

Lors de cette rencontre, le président de l'Assemblée générale des entrepreneurs algériens, Mouloud Khelloufi a salué le «retour du climat de confiance entre l'administration et les entrepreneurs», affirmant que le recours aux étrangers ne doit pas se faire au détriment de l'outil algérien de production.

Pour sa part, la vice-présidente de la confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Naghza, a ap-

pelé à l'ouverture de canaux de communication entre les entrepreneurs en vue d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de renforcer le dialogue avec eux.

Le président de la section bâtiment à la confédération algérienne du patronat (CAP), Noureddine Hamdane a de son côté appelé à un meilleur contrôle des marchés publics, estimant que les PME dans le secteur du bâtiment «sont en voie de disparition» en raison de la préférence donnée à des entreprises étrangères de réalisation.

Le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Lakhdar Rekrhouk a souligné la «nécessité de changer notre vision du logement, qui ne doit pas être considéré comme un simple produit mais en tant qu'outil de développement de l'économie nationale au sein d'une approche globale».

Le secteur souffre d'un manque de main d'œuvre qualifiée, d'où l'importance de la formation et de la promotion des métiers du bâtiment, a-t-il estimé.

Le président de l'Union générale des entrepreneurs du bâtiment et de l'urbanisme, Nasreddine Drissi a indiqué que le développement du tissu d'entreprises dans le secteur était tributaire d'une concurrence loyale, appelant à lutter contre toute forme de concurrence déloyale pour remporter des marchés.

Le ministre a annoncé l'organisation prochaine d'une rencontre avec les représentants des micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs publics de soutien notamment l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSJE) et la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), en vue de les accompagner et de les impliquer dans les programmes sectoriels.



**LPA, formule supplémentaire et non alternative à l'AADL**

Concernant la formule du logement promotionnel aidé (LPA), que le ministère compte relancer, M. Temmar a affirmé qu'il s'agissait d'une formule supplémentaire qui vient renforcer la demande publique en logements, et non une alternative aux projets de logement de location-vente.

Il a démenti les allégations sur un éventuel transfert des projets AADL vers la formule LPA, affirmant que tous les projets prévus inscrits dans ce cadre se poursuivront sous la même formule jusqu'à la dernière unité.

La relance de cette formule s'inscrit dans le cadre de la nouvelle feuille de route en cours d'élaboration, en concertation avec les différents acteurs du secteur.

En vue de préparer cette feuille de route, plusieurs ateliers de réflexion ont été lancés pour l'examen des volets liés à l'urbanisme, à l'architecture, à la réhabilitation des villes, au renforcement des capacités de réalisation des logements, à la promotion du partenariat public-privé, aux transactions électroniques et à la formation.

Une série de rencontres de concertation a été lancée avec les opérateurs du secteur dont la première avec les architectes, suivie d'une rencontre avec les entrepreneurs, une autre avec les producteurs des matériaux de construction et une dernière avec les promoteurs immobiliers.

## AGRICULTURE

### M. Bouazghi appelle le Groupe Agro-logistiques à davantage d'efforts pour développer les filières stratégiques

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé samedi à Alger, les cadres du Groupe agro-logistiques (Agrolog), à fournir «plus d'efforts et d'engagements» pour développer les filières stratégiques du secteur, a indiqué ce ministre dans un communiqué.

«Le ministre a exhorté les cadres du Groupe agro-logistiques (Agrolog), de fournir plus d'efforts et plus d'engagements pour le développement des filières stratégiques (...) afin de permettre au Groupe de jouer son rôle dans le dé-

veloppement de l'économie nationale», a précisé la même source.

M. Bouazghi a insisté, lors d'une réunion avec les cadres du Groupe et ses filiales, sur la filière avicole, la filière viande rouge, la filière maraichère, l'activité production et conservation des viandes rouges et blanches, ainsi que l'activité de la valorisation et la conservation des produits agricoles à travers les plateformes logistiques.

Lors de cette rencontre, présidée par le ministre, un plan d'action stratégique sur les activités du groupe qui se-

ront développées, a été présenté par les cadres du Groupe, suivi d'un débat général.

A cet effet, M. Bouazghi, a suggéré aux cadres du groupe d'être «plus dynamiques et attractifs» dans la gestion du Groupe et surtout avoir une stratégie «visible» afin de lui permettre de jouer son rôle comme un instrument de régulation du marché.

Par ailleurs, le ministre a indiqué également qu'il est «impératif» de structurer et d'organiser les professionnels de la filière avicole.

M. Bouazghi a en outre, incité les cadres du Groupe à

développer la production nationale du maïs et de soja, importés pour alimentation de bétail et de s'engager plus dans le développement de la filière avicole. Il a souligné, par ailleurs, l'importance d'augmenter les capacités nationales de stockage afin d'absorber le surplus de la production agricole, mais aussi à asseoir un équilibre entre l'offre et la demande et à diversifier les canaux de distribution, de commercialisation et de stockage, qualifiant ce point d'«une question de souveraineté nationale».



## STATION MÉTRO DE LA NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER:

### M. Zaalane exhorte Cosider à accélérer les travaux

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a exhorté samedi l'entreprise Cosider d'accélérer les travaux de réalisation de la station de métro du nouvel aéroport international Houari Boumediene (Alger) afin de ne pas entraver l'avancement des travaux de la nouvelle aérogare.



Lors de sa visite du chantier de l'aérogare et des deux relais de transport y afférents, M. Zaalane a enjoint les représentants de l'entreprise Cosider, chargée de réaliser les travaux d'extension du métro d'Alger, d'accorder la priorité à la réalisation de la station et les trois interfaces de métro de la nouvelle aérogare et d'engager plus de moyens humains et matériels en vue de livrer le projet dans les délais sans entraver les travaux du chantier limitrophe.

Il s'agit du chantier du futur parking et voie de circulation de l'infrastructure aérienne ayant atteint actuellement 32% d'avancement.

«Plusieurs intervenants entrent dans la réalisation du projet du nouvel aéroport international Houari Boumediene d'Alger, puisqu'il sera relié non seulement à la voie ferrée qui permettra le transport des voyageurs par train, mais aussi au métro d'Alger», a indiqué le ministre à la presse.

Acet effet, M. Zaalane a tenu, en marge de cette visite, une réunion de travail au sein même du chantier de l'aérogare avec les différents représentants des entreprises de réalisation de ces trois projets concomitants.

Prévue pour relier la nouvelle aérogare aux différents moyens de transports, la réception de l'extension du métro d'Alger de la station d'El Harrach-centre vers l'aéroport international d'Al-

ger était initialement prévue, au plus tard, pour la fin de 2019 ou le début 2020.

Mais selon le ministre, la livraison de cette extension, s'étalant sur 9,5 kms et comprenant 9 stations, aura lieu finalement en 2021 en raison de difficultés rencontrées sur le terrain.

Pour ce qui est de l'infrastructure aéroportuaire, M. Zaalane a affirmé sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux estimé à un total de 75%, augurant la livraison du projet dans les délais prévus, à savoir vers la fin 2018.

«Pour ce projet du nouvel aéroport international Houari Boumediene qui sera d'une capacité d'accueil de 10 millions de voyageurs par an, nous estimons et assurons que ce projet auquel le président de la république, Abdelaziz Bouteflika, confère une grande importance, sera livré dans les délais, soit vers la fin de l'année prochaine», a indiqué M. Zaalane à la presse. Le projet de l'aérogare «évoque d'une manière et dans les délais tels que prévus initialement dans les contrats», a poursuivi le ministre en ajoutant que cette infrastructure permettra l'amélioration des services du transport aérien.

Il a aussi rappelé qu'avant la mise en service de cette structure, une période d'essai de trois mois sera nécessaire afin de vérifier le bon fonctionnement de

l'ensembles de ses sections.

«Cette nouvelle aérogare constituera le troisième terminale de l'aéroport de Houari Boumediene», a ajouté le ministre notant qu'après son ouverture, les lignes nationales et internationales de l'actuel aéroport d'Alger continueront de fonctionner normalement, alors qu'un plan de développement, selon lui, est prévu en vue d'en faire une structure à la hauteur des attentes des voyageurs.

Lors d'un autre point de sa visite, le ministre a enjoint les représentants des entreprises de réalisation de la station de train de l'aéroport Houari Boumediene de «mettre le paquet» puisqu'il n'y a pas de contraintes techniques sur le chantier qui pourraient empêcher l'avancée des travaux.

Pour cette station ferroviaire, le délai de livraison est programmé pour juillet 2018, date qui coïncide avec l'ouverture de la nouvelle structure aéroportuaire.

«L'échéance de 2018 appelle des mesures concrètes de renforcement des travaux section par section», a déclaré le ministre aux représentants des entreprises de réalisation de la station ferroviaire les incitant à joindre l'engagement sur terrain aux engagements verbaux.

Ce projet de l'aérogare, dénommé «Aérogare Ouest», est d'un coût prévisionnel de réalisation de 74 milliards de

dinars. Il est scindé en trois lots: l'aérogare passagers, le parking véhicules et voies de circulation et le parking avions et voies de circulation.

Pour ce qui est de l'aérogare passagers, elle s'étalera sur 192.124 m2 et sera composée d'un bâtiment central et d'une jetée principale.

Comportant cinq (5) niveaux, cette structure se compose de 120 banques d'enregistrement, 9 tapis roulants, 37 escaliers mécaniques, 54 ascenseurs et 12 carrousels de récupération des bagages à raison de 1.800 bagages/heure.

Cette structure a atteint actuellement un état d'avancement de 83%.

Pour ce qui est du parking véhicules et voies de circulation dont le contrat de réalisation a été signé en décembre 2016, il comportera un système d'accès et un parking d'une capacité de 4.500 places de stationnement desservant le nouveau terminal passagers.

Le taux d'avancement dans la réalisation de ce lot est de 32%. Concernant le parking avions et voies de circulation, les travaux portent sur la construction d'une plateforme de stationnement d'aéronefs d'une surface de 410.000 m2, des voies airs de service de 40.000 m2, des chaussées souples de 230.000 m2 et des chaussées rigides de 140.000 m2. L'avancement des travaux de cette partie de l'Aérogare Ouest a atteint 51%.

## COMPLEXE SIDER EL HADJAR-ANNABA :

### Mise à feu du haut-fourneau n° 2 "dimanche prochain"

La mise à feu du haut-fourneau n° 2 du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba), à l'arrêt depuis plus d'une semaine à cause de la suspension de son approvisionnement en eau, sera effectuée "dimanche prochain soit le 24 septembre", a déclaré hier à Annaba son Directeur-général, Chemseddine Maâtallah.

Cette décision intervient à la suite des récentes mesures prises par les autorités publiques pour améliorer l'approvisionnement en eau de la wilaya d'Annaba ayant ainsi permis "de fournir au complexe environ 20.000 m3/jour actuellement utilisés pour remplir les réservoirs et la retenue du complexe avant la reprise des activités de la chaîne de production", a ajouté le responsable.

Le complexe dispose de deux châteaux d'eau d'une capacité de 10.000 m3 chacun et d'une retenue pouvant recevoir 310.000 m3, a ajouté le DG, qui a noté que "les deux réservoirs sont actuellement pleins et la retenue est en voie de l'être afin de constituer des réserves d'eau sécurisant pour le complexe".

"Lorsque la retenue sera à moitié remplie, le complexe reprendra son activité qui exige quotidiennement la mobilisation d'environ 30.000 m3", a affirmé M. Maâtallah.

La reprise des activités du complexe d'El Hadjar s'inscrit dans le cadre des mesures des pouvoirs publics d'amélioration de l'approvisionnement en eau de la wilaya d'Annaba par l'exploitation des niveaux inférieurs d'eau du barrage de Chafia (wilaya d'El Tarf).

Principale source d'alimentation en eau potable des deux wilayas d'Annaba et d'El Tarf, ce barrage d'une capacité de 165 millions m3 a vu son niveau baisser à 22 millions m3. L'entrée en phase de production s'effectuera 10 jours après la mise à feu du haut fourneau n° 2. Une période qualifiée de techniquement "nécessaire" pour l'exploitation du haut-fourneau.

## CHANGE

### Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 17 septembre 2017, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 109,58 DA à l'achat et à 116,27 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 130,38 DA à l'achat et de 138,38 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 10 au 16 septembre 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 109,11 DA à l'achat et à 115,77 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 131,11 DA à l'achat et de 139,14 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 20 au 26 août 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 108,41 DA à l'achat et à 115,03 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 126,95 DA à l'achat et de 134,74 DA à la vente.

Il y a une année (du 18 au 24 septembre 2016), la valeur du dollar était fixée à 107,54 DA à l'achat et à 114,10 DA à la vente, tandis que la valeur de l'euro était de 120,81 DA à l'achat et de 128,22 DA à la vente.

=Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 17 septembre 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	109,58	116,27
1 EUR	130,38	138,38
1 CAD	90,05	95,56
1 GBP	147,18	156,21
100 JPY	98,98	105,05
1 SAR	29,22	31,00
1 KWD	363,32	386,14
1 AED	29,83	31,66
100 CHF	11.394,02	12.090,96
100 SEK	1.370,68	1.454,84
100 DKK	1.755,30	1.863,07
100 NOK	1.390,03	1.475,65

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	110,69	116,27
1 EUR	131,71	138,38
1 CAD	90,97	95,56
1 GBP	148,68	156,21
100 JPY	99,98	105,05
100 CHF	11.509,70	12.090,96
100 SEK	1.384,60	1.454,84

## SÉTIF: Passer à une étape de traitement de qualité du cancer du sein

Les participants au 1er séminaire international sur la chirurgie générale du cancer du sein organisé jeudi à Sétif, ont appelé à passer vers une étape de traitement de qualité de ce mal.

Le plan national anti-cancer initié par le président de la République Abdelaziz Bouteflika a permis de réaliser "une évolution considérable dans la lutte contre le cancer" et il faut maintenant passer "au stade traitement de qualité", a estimé le Pr. Hamdi Chérif, coordinateur pour la région de l'Est des registres de cancer et membre de la Commission nationale du plan anti-cancer 2015/2019, en marge de la rencontre organisée par le service de chirurgie générale du CHU-Saâdna Mohamed Abdenour en coordination avec l'université Farhat Abbas et la direction de la santé.

Pour ce même praticien, l'évolution faite dans ce domaine exige aussi de passer au stade d'amélioration de la prévention par la lutte contre les facteurs cancérigènes et le diagnostic précoce de certains cancers, de réorganiser l'orientation, le traitement et l'accompagnement du patient ainsi que l'intensification de la formation et de la recherche scientifique.

Pr. Hamdi a fait état de l'évolution constante du nombre des cancéreux dans le monde et en Algérie estimant à 12.000 les nouveaux cas enregistrés en 2016 en Algérie.

De son côté, Pr. Ilham Ouahab, présidente du comité d'organisation de la rencontre, a souligné que ce séminaire d'une journée a donné lieu à la présentation de 61 communications en plénière et dans ses 7 ateliers et a réuni des spécialistes de différentes universités nationales ainsi que de l'université de Montpellier (France).

## BATNA : Organisation en octobre de la deuxième exposition des productions agricoles

La ville de Batna abritera la première semaine du mois d'octobre prochain la deuxième exposition de wilaya des productions agricoles, a indiqué samedi à l'APS le directeur des services agricoles (DSA) M. Kamaledine Bensghir.

Cette manifestation, prévue à la salle "Ashar" au centre ville, regroupera "plusieurs exposants et proposera aux visiteurs toutes les productions agricoles de la wilaya, notamment saisonnières, a précisé la même source.

Il a, à ce propos, ajouté que des opérateurs économiques du secteur agricole, des représentants des instituts techniques ainsi que des exportateurs seront conviés à "ce rendez-vous agricole, économique et commercial".

Les pommes, dont la capitale des Aurès à la réputation, seront à l'honneur au cours de cette manifestation et constitueront "un volet important" de ce rendez-vous, a-t-on noté, soulignant que la campagne de cueillette des pommes bat son dans la wilaya.

Selon les prévisions des services agricoles, près de 906.200 quintaux de pommes sont attendus à l'issue de cette campagne et cette production prévaut à Batna la première place à l'échelle nationale.

La wilaya de Batna a connu ces dernières années un développement remarquable dans la filière arboricole notamment l'abricot et les grenadines, a-t-on rappelé.

APS

## GUELMA : Adoption d'un nouveau programme en vue d'une distribution équitable en eau potable

Un nouveau programme de distribution d'eau potable de la ville de Guelma et autres communes de la wilaya a été adopté en vue d'une alimentation équitable en eau ainsi que sa rationalisation, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Le programme s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour assurer une distribution équitable de l'eau, mais aussi pour mobiliser des ressources en eau supplémentaires destinées à améliorer l'approvisionnement en eau de la population, a-t-on expliqué.

Dans ce contexte, la wali de Guelma, Mme Fatima Zohra Rais a donné, lors de la dernière réunion du conseil de wilaya, des instructions fermes à tous les services et structures en relation avec le secteur des ressources en eau, a-t-on précisé, afin de rationaliser l'opération d'alimentation en eau potable au niveau du chef-lieu de wilaya et des communes environnantes.

Les services de la wilaya ont également fait savoir que les parties concernées par la distribution de l'eau potable sont tenues de le faire de manière équitable, et ce, en vue d'améliorer l'approvisionnement à travers les communes de la wilaya.

Ces mêmes services ont, en outre, indiqué que des sorties sur le terrain de commissions chargées de superviser l'alimentation en eau potable seront programmées dans certaines régions qui connaissent des pénuries en eau potable, quand celle-ci ne se fait pas rare.

Pour ce faire, les mesures prises de la



part des autorités de la wilaya s'articulent autour de la mise en exploitation de trois (3) nouveaux forages "avant la fin du mois d'octobre prochain" en sus de la mise en service de deux (2) nouvelles stations de pompage dans les communes de Lekhzara et Boucheouf, a-t-on précisé.

A noter que l'une des principales mesures entreprises consiste à la mise

en place des équipes d'interventions de l'Algérienne des eaux (ADE) dans les daïras de Hammam Debagh, Oued Zenati et Ain Hassainia pour veiller à la bonne gestion de l'eau potable, en plus d'alimenter en eau en urgence le groupement d'habitations de Nadhour dans la commune de Beni Mezline et le village de Beraïkia dans la commune de Boucheouf.

## TIZI-OUZOU : La conception d'un projet associatif au profit des jeunes, thème d'un atelier de formation

Un atelier de formation sur la conception d'un projet au profit des jeunes, dans le cadre de l'appel à projets 2017, lancé par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a été organisé, samedi au centre de loisirs scientifiques de Tizi-Ouzou.

Lors de cet atelier, initié par la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), l'animateur Hadjer Boualem, a expliqué aux représentants des associations, présents, comment bien formuler leur projet qui doivent émaner d'un besoin concerté exprimé sur le terrain, afin d'augmenter leurs chances d'obtenir le

financement du MJS. Ces projets qui seront formulés en rapport avec la thématique de cette année à savoir «L'association de jeunes et l'établissement de jeunes, ensemble pour un rayonnement sur la proximité», doivent avoir pour objectif principal le développement d'un partenariat qualitatif avec le mouvement associatif de jeunesse, a expliqué ce même formateur.

À travers cet objectif principal, il est notamment attendu du projet, de «créer une complémentarité entre les actions menées par les établissements de jeunes et celles organisées par les asso-

ciations de jeunesse, et d'encourager la pratique active des jeunes dans les programmes et actions de l'état dédiés en leur faveur», a-t-il insisté. Les domaines d'activités retenus sont, entre autre, l'animation socio-éducative, les actions de sensibilisation de proximité, la participation des jeunes à la vie publique, le civisme, la citoyenneté, l'écocitoyenneté, et le développement durable chez le jeune la mobilité, et les échanges nationaux et tourisme de jeunes, a-t-il indiqué. Ce même animateur a insisté sur le respect de la thématique de cette année, la

définition d'une durée logique (idéalement une année) de faisabilité, l'implication des structures de jeunesse et la précisions dans la présentation du projet, afin d'avoir plus de chances d'obtenir le financement accordés par le MJS à hauteur de 80% du coût global du projet.

M. Hadjer a rappelé aux représentants des associations présents à cet atelier et intéressés par cet appel à projet, qu'ils ont jusqu'au 20 de ce mois de septembre pour déposer leur dossiers auprès du MJS pour les associations nationales et des DJS de leurs wilayas pour celles locales.

## AGRICULTURE/M'SILA : Création prochaine de 139 nouvelles serres

Pas moins de 139 nouvelles serres agricoles seront créées dans la wilaya de M'sila «avant la fin de l'année en cours» à la faveur d'un soutien technique et financier, a-t-on appris samedi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Les agriculteurs locaux désireux de créer des serres seront soutenus dans le cadre du programme de soutien agricole de la saison 2016-2017 «par un appui technique et une contribution dans cet investissement à hauteur de 30%», a précisé la DSA.

La majorité des bénéficiaires de ces projets sont des agriculteurs actant dans le domaine des cultures protégées (plasticulture et produits hors saison) et qui veulent l'extension de leurs activités ayant générées des retombées financières et économiques importantes et qui nécessitent pas de main d'œuvre et une irrigation intensifiée, selon la même source.

La wilaya de M'sila avait occupé ces dernières années la première place



en matière de production des légumes hors saison grâce au développement des activités de la culture sous serres et la hausse du nombre de serres, qui atteint actuellement pas moins de 600 serres contre seulement une vingtaine recensée au début de l'année 1999, selon les services de ce secteur.

La culture sous serre, qui se concen-

tre dans les zones sud-ouest et est de la wilaya, a nettement contribué à l'augmentation de la production des légumes dans la capitale du Hodna, passée de 100.000 quintaux enregistrés en 2000 à 2,7 millions de quintaux réalisés au titre de la campagne agricole précédente (2015-2016), selon les statistiques établies par la DSA.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Saisie de 25 tonnes de cannabis et d'une grande quantité de cocaïne, d'héroïne et de comprimés psychotropes en 2016

Les unités de police spécialisées dans la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes ont saisi en 2016, plus de 25 tonnes de kif traité, 956 g de cocaïne et près de 1,5 kg d'héroïne, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Les efforts des unités de police spécialisées dans la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes ont permis la saisie en 2016 de plus de 25,606 tonnes de kif traité, 11,956 kg de cocaïne, 1,413 kg d'héroïne et 352,927 comprimés psychotropes», affirme le communiqué de la DGSN.

Ces opérations de saisie ont permis le «traitement de 26,288 affaires liées à la détention et au trafic de drogue et de psychotropes ayant conduit à l'arrestation de 31,606 individus impliqués, dont 162 étrangers de différentes nationalités», ajoute la même source.

Les mis en causes ont été présentés devant les juridictions compétentes. 13,498 individus ont été mis en détention provisoire, 3,881 ont été placés sous contrôle judiciaire et 14,227 ont fait l'objet d'une comparution immédiate.

Ce coup de filet a été rendu possible grâce au «travail d'anticipation des services de lutte contre le trafic de drogue qui ont été réactifs notamment en matière de formation de qualité et des opérations d'investigation menées au niveau des régions frontalières», a expliqué le communiqué ajoutant que ces derniers «ont été restructurés dans le cadre de la concrétisation du plan opérationnel tracé par la DGSN qui a permis la création d'un service régional de lutte contre le trafic de drogue pour la région Est, à Annaba, en soutien aux activités du service régional de Tlemcen, dans l'attente de la mise en place des services régionaux de Béchar et de Ouargla», a affirmé la même source.

Concernant la récupération des pièces archéologiques, les forces de police de la Sûreté de la wilaya de Batna ont procédé à la fin de la semaine dernière à l'arrestation de deux individus (la quarantaine) et la récupération de 35 pièces archéolo-



giques destinées à la contrebande.

Les forces de police de la wilaya de Sidi Belabbes ont réussi à retrouver l'adolescent de 15 ans (scolarisé dans le cycle

moyen) qui avait fui le domicile parental situé à Sidi Belabbes, a ajouté le communiqué précisant que le garçon «est en bonne santé».

### TLEMCCEN

## Saisie d'une importante quantité de munitions détenue illégalement

Treize fusils de chasse et une importante quantité de munitions, détenues illégalement, ont été saisis vendredi à Tlemcen par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité.

Agissant sur rensei-

gnements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes du groupement territorial de Tlemcen ont arrêté deux (02) frères âgés de 34 et 42 ans et saisi, dans leur ferme située dans la commune de Mansourah, 13 fusils de chasse de confection arti-

sanale, 1,383 cartouches de calibre 16, ainsi que 101 autres de calibre 12, 94 capsules et 31 kilos de pulvérisés, détenus illégalement, a-t-on indiqué. Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, conclut le texte.

## MOSTAGANEM : Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules

La brigade de lutte contre la contrebande et vol de véhicules relevant de la sûreté de wilaya de Mostaganem a démantelé un réseau international de trafic de véhicules et de falsification de leurs documents de base, a-t-on appris hier du chargé de la communication de ce corps de sécurité. Ce réseau est composé de 7 personnes, âgés entre 27 et 41

ans, et originaires des wilayas de Mostaganem, Relizane, Alger, Oran, Tiaret et Boumerdes, a signalé à l'APS le lieutenant de police Bachir Belkacem.

Cette opération, ayant fait l'objet d'enquête et de suivi durant neuf mois, a permis la récupération de 18 véhicules touristiques et utilitaires provenant de France et d'Espagne

via le port de Mostaganem. Ces véhicules portent des plaques d'immatriculation de plusieurs wilayas dont Saïda, Mostaganem, Relizane, Oran, Tlemcen et Tissemsilt. Lors de cette opération, il a été procédé à la saisie de 51 documents de base falsifiés des véhicules.

Les enquêteurs poursuivent leurs investigations à la recherche des 33 véhicules res-

tants dont les dossiers de base ont été saisis, a-t-on ajouté de même source. Les éléments de ce réseau ont été présentés dimanche devant le procureur de la république près le tribunal de Mostaganem pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, de trafic international de véhicules, de faux et usage de faux de dossiers de base.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Arrestation de 4 individus pour vol et trafic de drogue

Les éléments de la police de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 4 individus dont une femme impliqués dans des affaires de vol et de trafic de drogue, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de police de la wilaya d'Alger ont traité une affaire de vol dont a été victime un huissier de justice.

Après avoir reçu la plainte, les éléments de sécurité ont intensifié les recherches, à travers lesquelles ils ont pu identifier le premier suspect qui est un mineur qui a reconnu son méfait et dénoncé son acolyte dans cette affaire, a

expliqué la DGSN. Les mêmes services ont traité une autre affaire liée au trafic de drogue auprès des mineurs.

Agissant sur information la police d'Alger a diligenté une enquête sur un suspect qui gère une salle de jeux où il vend de la drogue aux mineurs, suite à quoi les éléments de sécurité ont procédé à l'arrestation du suspect dans un immeuble en possession de 50 comprimés de stupéfiants et une somme d'argent, ajoute le communiqué.

Lors de la présentation de deux suspects devant les autorités compétentes, le procureur de la République territorialement compétent a ordonné de les placer en détention provisoire

alors que le mineur a bénéficié d'une mise en liberté provisoire, précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police de la wilaya d'Alger a en outre arrêté une femme pour vol dans un magasin de bijoux» a indiqué le communiqué. Après avoir exploité les déclarations de la victime, bijoutier, les services de sécurité ont commencé les investigations afin d'identifier la mise en cause qui s'est rendue une deuxième fois au magasin ce qui leur a permis de l'arrêter. La mise en cause a été déferée au procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire.

## INCENDIES À EL TARF : 45 km de réseau de haute tension nettoyés des cendres

Un total de 45 kilomètres de câbles électriques du réseau de haute tension (HTA) de départ 30 K/volts de la wilaya d'El Tarf a été nettoyé des cendres engendrés par les incendies qu'a connus la wilaya au cours de l'été, a-t-on appris, hier de la chargée de communication les services de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE). Inscrite dans le cadre d'une opération de prévention et de nettoyage, l'action a permis de nettoyer les isolateurs situés sur une longueur de 45 kilomètres du réseau HTA du départ 30 K/Volt de la région d'El Chatt, issus des postes sources 60/30 K/Volt Ben M'Hidi, a précisé Chiraz Boualem.

Elle a ajouté que cette opération sera poursuivie à travers les différentes agglomérations de cette wilaya frontalière, où plus de 2.000 hectares de forêts ont été détruits par les nombreux foyers d'incendies enregistrés durant l'été.

Cette opération de nettoyage et de prévention a pour objectif, a fait savoir la même source, "d'isoler les câbles de la cendre laissée à la suite des incendies de forêts afin d'éviter tout risque d'accident".

Cette mesure de prévention, décidée au lendemain des incendies qui ont affecté la région, vise également "la préservation des vies des citoyens en écartant tout risque provenant de ces câbles électriques qui pourraient être des conducteurs d'énergie électrique, qui au contact de l'humidité très élevée à travers les régions de la wilaya d'El Tarf, notamment ses huit communes frontalières, pourraient porter atteinte à la vie des riverains", a-t-on encore détaillé. La première phase de cette opération, menée trois jours durant à la fin du mois d'août dernier, a permis de toucher l'ensemble des points névralgiques et susceptibles de présenter un quelconque danger sur la vie des riverains, a-t-on souligné, rappelant que des équipes techniques sont mobilisées pour garantir le succès de cette opération de prévention. La wilaya d'El Tarf, où la longueur du réseau d'électricité s'étale sur 3,296,873 KM et la longueur de son réseau de gaz est de l'ordre de 561,71 Km, compte cinq agences commerciales assurant des prestations diverses à pas moins de 83,193 abonnés au réseau électrique et 19,411 autres au réseau de gaz.

### TEBESSA

## Chute des poutres d'une travée d'un pont en construction

Les poutres d'une travée d'un pont en construction de l'échangeur de la RN16 dans la wilaya de Tebessa sont tombées samedi suite à erreur de manutention des grues du chantier, a indiqué le ministère des Travaux publics et des transports dans un communiqué en précisant qu'aucun dégât humain n'a été enregistré. «Aux environs de 8h du matin (de la journée du samedi), au cours de l'opération de pose de l'une des deux travées du pont jumelé en construction de l'échangeur de la RN16 dans la wilaya de Tebessa, l'avant-dernière poutre est tombée et a entraîné avec elle les douze poutres déjà posées», note le communiqué. «La discordance due à une erreur de manutention entre les deux grues de gros tonnage, utilisées pour l'opération de pose, est à l'origine de l'accident», précise la même source. Ces poutres sont longues de 33 mètres et d'un poids de 50 tonnes environ. A part des dégâts matériels, «aucun dégât humain n'est enregistré», souligne le ministère. L'entreprise publique d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'Est (SEROEST) a déjà pris ses dispositions et repris les travaux. Le ministère des Travaux publics et des transports a dépêché des cadres de la centrale sur les lieux pour superviser la reprise des travaux.

## COLOMBIE: 32 ex-paramilitaires condamnés pour un millier d'homicides et disparitions



La justice colombienne a condamné samedi 32 ex-paramilitaires à huit ans de prison, lors d'un procès historique qui a permis de résoudre près d'un millier de cas d'homicides ou de disparitions datant du début des années 2000.

Ces paramilitaires appartiennent aux Autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite), créées dans le nord-est du pays au milieu des années 1990 pour combattre les guérilleros de gauche. Les AUC ont été dissoutes en 2006.

La Loi de Justice et Paix, issue du pacte conclu en 2006 avec le gouvernement de l'ex-président Álvaro Uribe (2002-2010), prévoyait des peines réduites en faveur des paramilitaires acceptant de se démobiler, de confesser leurs crimes et de dédommager les victimes.

Avec «ce procès historique»

«est garanti le respect du droit fondamental à la justice pour les victimes du conflit armé colombien», a réagi le ministère public dans un communiqué.

Ce conflit, qui a impliqué guérilleros, paramilitaires et forces de l'ordre, a fait plus de 260.000 morts, 60.000 disparus et 7,1 millions de déplacés.

«Le jugement a permis de résoudre 250 homicides, 324 cas de disparitions, 213 déplacements forcés, 173 recrutements illégaux et 14 cas de violence de genre», ajoute la loi.

Cette décision reconnaît 4.260 victimes directes et indirectes des AUC.

En Colombie, un accord de paix historique a été signé en novembre 2016 avec la puissante guérilla des Farc et, début septembre, a été conclu le premier cessez-le-feu bilatéral avec l'ELN, dernière rébellion active.

## CUBA: Aide d'urgence de 5,7 millions de dollars du PAM après Irma



Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a annoncé samedi qu'il allait accorder une aide d'urgence de 5,7 millions de dollars à Cuba, très affecté par le passage de l'ouragan Irma. Au cours d'une visite samedi à La Havane, le directeur exécutif du PAM David Beasley a annoncé l'octroi d'une aide immédiate de 1,5 million de dollars en aide alimentaire, dans le cadre d'un «soutien logistique» de quatre mois d'une valeur totale de 5,7 millions de dollars. Le PAM «est au côté des victimes de

l'ouragan Irma à Cuba et prêt à soutenir le gouvernement cubain dans ses efforts de redressement», a-t-il ajouté. «L'opération débutera immédiatement avec la distribution gratuite de rations de riz et de haricots dans les zones prioritaires» à quelque 664.000 personnes, a indiqué par ailleurs un communiqué de cet organisme des Nations unies.

Le bilan des dommages causés par le passage d'Irma à Cuba il y a une semaine est encore en cours d'évaluation, mais ONG et agences

onusiennes prédisent déjà des mois délicats pour l'île, qui aura besoin de l'aide internationale pour s'en sortir. L'ouragan a fait dix morts sur la grande île caribéenne, dont 13 des 15 provinces et été affectées.

«L'importance de la dévastation provoquée par Irma requiert que nous travaillions ensemble pour garantir un redressement immédiat et que la population puisse à nouveau disposer d'eau, d'aliments et d'un toit, et que l'économie puisse repartir», a ajouté M. Beasley. **APS**

## SELON L'ONU La couche d'ozone devrait se rétablir au milieu du siècle

A l'occasion de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone (16 septembre), le Secrétaire de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement (PNUE), a indiqué que les efforts menés ces 30 dernières années devraient permettre un rétablissement de la couche d'ozone d'ici le milieu du siècle.



Les Nations unies célèbrent samedi également les 30 ans du Protocole de Montréal et les avancées majeures que ce traité a permis en matière de protection de la couche d'ozone. Située dans la haute atmosphère terrestre, la couche d'ozone nous protège contre les rayonnements ultraviolets du soleil, nocifs pour les êtres vivants. Au milieu des années 1980, les scientifiques ont découvert un «trou» dans la couche d'ozone, au-dessus de l'Antarctique - le premier endroit dans l'atmosphère terrestre à montrer des signes d'appauvrissement grave. Face à ce problème, les États ont conclu le 16 septembre 1987 un protocole - le protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. L'objectif était alors de réduire drastiquement la production

et l'utilisation des chlorofluorocarbones (CFC), et autres substances responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone, utilisées dans les aérosols, les systèmes de réfrigération, et dans de nombreux autres produits.

«Le 30e anniversaire du Protocole de Montréal est une étape importante pour tous les peuples et notre planète. Lorsque les scientifiques ont découvert que des produits du quotidien détruisaient la fragile couche d'ozone, le monde a répondu avec le Protocole de Montréal», a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, rappelant que ce traité a permis chaque année de sauver la vie de millions de personnes du cancer de la cataracte. A ce jour, 99% des substances appauvrissant la couche d'ozone qui sont contrôlées

en vertu du Protocole de Montréal ont été éliminées. Selon le Secrétaire de l'Ozone hébergé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), organisme sous lequel se trouve le protocole, les efforts menés ces 30 dernières années devraient permettre un rétablissement de la couche d'ozone d'ici le milieu du siècle. «L'histoire de la couche d'ozone continue à montrer l'exemple», a déclaré dans un communiqué de presse Tina Birnpihl, la Chef du Secréariat de l'Ozone. «Il est la preuve de ce qui peut être fait lorsque nous écoutons les scientifiques et que nous mettons nos différences de côté afin d'agir pour la planète. Mais cela ne doit pas être une exception».

## CLIMAT : Les USA disent se retirer de l'accord de Paris, sauf si les termes n'en changeaient pas

La Maison Blanche a réaffirmé samedi que les États-Unis se retireraient de l'accord de Paris sur le climat si les termes n'en changeaient pas, contredisant ainsi des diplomates européens qui avaient cru percevoir un changement à Washington.

«Il n'y a eu aucun changement dans la position des États-Unis à l'égard de l'accord de Paris», a indiqué la porte-parole de la Maison Blanche, Sarah Huckabee Sanders, dans un email. «Comme le président (Donald Trump) l'a clairement dit à plusieurs reprises, les États-Unis se retirent, à moins que nous puissions le réintégrer avec des termes plus favorables à notre pays», a-t-elle ajouté.

Les ministres de l'Environnement d'une trentaine de pays ont avancé résolument samedi à Montréal vers la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat quand les Américains ont soudainement fait volte-face après avoir semblé assouplir leur position.

«Nous sommes heureux du succès de notre réunion» et de la réaffirmation que «l'accord de Paris est irrévocable et non négociable», a déclaré la ministre canadienne du Changement climatique Catherine McKenna lors de la conférence de presse finale.

Un rappel direct aux États-Unis de leur signature --certaines par la précédente administration-- d'un ac-

cord entériné fin 2015 à Paris par près de 200 pays dans le monde et dont le président Donald Trump avait en juin annoncé son retrait. Afin de respecter un calendrier ébranlé par la décision de Donald Trump, l'Union européenne, la Chine et le Canada ont pris les rênes et affiché leur volonté d'aller de l'avant. Les Américains, qui avaient envoyé à Montréal un délégué, ont d'abord rassuré les négociateurs climat avant de faire volte-face quelques heures plus tard depuis Washington. Miguel Arias Cañete, commissaire européen à l'Action pour le climat, a rapporté les propos du représentant américain, Everett Eissenstat, qui avait assuré que les États-Unis «ne renégocieraient pas l'accord de Paris mais qu'ils allaient passer en revue les termes sur lesquels ils sont engagés par cet accord».

«Personne ne remet en cause l'accord de Paris et même les États-Unis ont réaffirmé que cet accord était irréversible et qu'en conséquence, ils ne vont pas le renégocier», a également confirmé Nicolas Hulot, le ministre français de la Transition écologique.

Mais depuis Washington samedi soir, la présidence américaine faisait volte-face: «Il n'y a eu aucun changement dans la position des États-Unis à l'égard de l'accord de Paris», a répliqué la porte-parole de la Maison Blanche, Sarah Huckabee Sanders.

## MEXIQUE Norma rétrogradée au statut de tempête à l'approche des côtes

L'ouragan Norma a été rétrogradé en tempête tropicale à l'approche des côtes du Mexique, dans le Pacifique, a averti samedi le Centre américain des ouragans (NHC), évoquant des vents à 100 km/h.

A 00h00 GMT hier, Norma se situait encore à 335 km au sud de

Cabo San Lucas, une station balnéaire de l'Etat mexicain de la Basse Californie du Sud, et il avançait à la vitesse de 6 km/h vers le nord. L'ouragan Max, de catégorie 1 lorsqu'il avait touché jeudi la côte Pacifique du Mexique, avec des vents de 130 km/h, avait lui aussi été rétrogradé en tempête tropicale,

vendredi. Début septembre, la tempête Lidia avait fait 7 morts lors de son passage dans ce même Etat de Basse Californie du Sud. En 2013, deux ouragans quasi-simultanés avaient atteint les côtes Pacifique et caribéenne du Mexique, entraînant la mort de 157 personnes.

## VIETNAM: Evacuation de milliers de personnes avant le passage du typhon Doksuri



Le Vietnam a évacué des milliers de personnes du centre du pays avant le passage vendredi du typhon Doksuri, qui pourrait être le plus puissant depuis dix ans.

De fortes pluies et des vents jusqu'à 165 km/h sont attendus dans quatre provinces, selon l'Observatoire de Hong Kong. Dans la province de Ha Tinh, 47.000 personnes ont quitté jeudi leurs maisons, a indiqué un responsable de l'Autorité de gestion des catastrophes.

«Nous avons préparé des sacs de sable pour mettre sur le toit. Comme cela quand la tempête arrivera, il ne va pas exploser», a raconté Nguyen Thi Que, un résident de la province au site d'information officiel Zing. D'autres évacuations sont attendues dans les provinces voisines de Quang Binh, Nghe An et Quang Tri. «Nous devons abso-

lument évacuer les gens, de force s'il le faut, pour éviter les pertes», a déclaré jeudi le vice-Premier ministre du Vietnam, Trinh Dinh Dung.

Le Vietnam a émis un avertissement de catégorie quatre sur une échelle de cinq niveaux et le gouvernement a déployé 250.000 soldats en veille le long de la côte.

Le Vietnam est frappé par plus d'une dizaine de tempêtes ou de typhons chaque année: d'après les chiffres officiels, 140 personnes sont mortes ou ont disparu depuis le début de l'année.

Les tempêtes frappent principalement entre mai et octobre, durant la mousson, et la côte centrale est la plus régulièrement touchée. L'an passé, quelque 235 personnes ont été tuées et les catastrophes naturelles ont coûté plus d'1,4 milliard de dollars au pays.

## CHILI: La loi dépenalisant l'avortement thérapeutique promulguée

La présidente chilienne Michelle Bachechet a promulgué jeudi la loi dépenalisant l'avortement thérapeutique.

Adoptée en août au Parlement, après deux ans et demi de débats et de navette entre les deux chambres, le texte avait dû passer par le Tribunal constitutionnel, saisi par le droite conservatrice qui invoquait une atteinte au prin-

cipe du droit à la vie figurant dans la Constitution. L'avortement devient possible dans trois cas précis: pour les femmes dont la vie est en danger, pour les victimes de viols et pour les femmes dont le foetus est jugé non viable.

«Nous, les femmes chiliennes, avons conquis ou reconquis un droit de base, celui de pouvoir décider nous-mêmes dans ce

type de cas extrêmes», a déclaré la dirigeante chilienne, pédiatre de formation, qui a mis l'accent sur une série de réformes sociales dans la dernière partie de son second mandat, lequel s'achève à la fin de l'année.

A compter de la promulgation, le gouvernement dispose de 90 jours maximum pour publier les décrets d'application.

## ÉTATS-UNIS : Mort d'une famille dans le crash d'un avion privé



Une famille de quatre personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un avion privé dans l'Etat du Colorado aux Etats-Unis, ont annoncé samedi les autorités locales. Deux adultes et deux enfants ont été tués, selon un communiqué de presse de la police

du comté de Garfield.

La police a déclaré qu'elle avait été informée du départ d'un avion privé ce matin de Fort Collins à destination de Moab dans l'Utah.

Les opérations de recherche ont été retardées à cause des conditions météorologiques.

L'avion avait été repéré pour la dernière fois à environ 15 kilomètres au nord de Glenwood Springs, près de Baxter Peak. L'avion a été localisé à 11h37 heure locale et les secours ont confirmé qu'il n'y avait pas de survivants, selon le communiqué de presse.

## CANADA: 8 morts par jour par surdose aux opioïdes en 2016

Plus de 2800 personnes sont mortes de surdose aux opioïdes, principalement au fentanyl, l'an dernier au Canada, soit une moyenne de huit décès chaque jour, a annoncé jeudi le gouvernement canadien. Plus de la moitié des décès liés aux opioïdes en 2016 sont survenus dans les provinces de l'ouest en Colombie-Britannique et en Alberta.

«Nous faisons face à une crise très grave», a estimé le ministre fédérale de la Santé Ginette Petitpas Taylor lors d'une conférence de presse, précisant que «tous les niveaux de gouvernements doivent être prêts à agir» pour faire face à cette «situation tragique».

Pour les trois premiers mois de 2017, plus de 600 personnes sont décédées, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente, et les autorités estiment qu'au moins 3000 personnes mourront de surdoses aux opioïdes en 2017.

Ces chiffres comprennent les morts par surdose dues aux opioïdes pharmaceutiques comme l'oxycodone, largement prescrit comme sédatif par les médecins nord-américains, mais également celles liées au fentanyl, substance près de 100 fois plus puissante que la morphine et souvent mélangée à d'autres drogues de rue.

Le nombre de morts par surdose au fentanyl a doublé en un an au Canada, et le gouvernement a précisé que plus de huit de ces décès sur 10 sont provoqués par un mélange de cet opiacé avec d'autres substances, «ce qui montre la complexité du problème auquel nous faisons face», a estimé le ministre de la Santé.

Face à la crise des surdoses liés aux opioïdes qui fait rage depuis plusieurs mois au Canada et aux Etats-Unis, le gouvernement canadien a également annoncé un investissement de 75 millions de dollars canadiens (5,2 millions d'euros) dans la recherche sur ce phénomène qui avait déjà été qualifié de «crise nationale de santé publique» en février par les autorités.

APS

## JAPON Typhon sur le sud du Japon, avions et trains bloqués



Un puissant typhon Talim, a touché terre hier dans le sud du Japon, accompagné de pluies torrentielles et de vents violents qui ont obligé les autorités à annuler des centaines de vols et stopper le trafic ferroviaire.

Talim est arrivé sur Kyushu, la plus méridionale des quatre grandes îles du Japon, avec des vents allant jusqu'à 162 km/h, et des menaces de grosses vagues, d'inondations et de possibles glissements de terrain, selon l'Agence météorologique japonaise.

Au moins 644 vols ont été annulés, selon la télévision publique NHK, et la compagnie locale de

chemins de fer, JR Kyushu Railway, a annoncé que le trafic était suspendu sur toutes les grandes lignes de la région. Le typhon devrait ensuite se diriger vers le nord, arrosant de ses pluies une grande partie du pays, dont Tokyo.

Avant d'arriver sur Kyushu, il avait frappé les petites îles de l'archipel d'Okinawa, où la ville de Miyako a enregistré les pluies les plus abondantes en 24h qu'elle ait connues depuis cinquante ans.

Les typhons frappent régulièrement le Japon. Il y a un an, Lionrock avait fait 22 morts, et le mois dernier, Noru avait fait deux morts et 51 blessés.

## MEXIQUE : L'ouragan Max rétrogradé en tempête tropicale



L'ouragan Max, de catégorie 1 lorsqu'il a touché jeudi la côte Pacifique du Mexique, avec des vents de 130 km/h, a été rétrogradé en tempête tropicale, a annoncé le Centre américain des ouragans (NHC).

A 00H00 GMT, la tempête se déplaçait à 13 km/h avec des vents maximum de 110 km/h.

Un peu avant 16H00 heure locale (21H00 GMT), Max, alors ouragan de catégorie 1, soit la plus basse d'une échelle qui en compte 5, avait atteint l'Etat de Guerrero (sud), à 90 km au sud de la cité balnéaire d'Acapulco, faisant craindre de possibles glissements de terrain dans cette zone montagneuse.

Le NHC prévoit de fortes pluies sur cet Etat ainsi que sur une partie de celui d'Oaxaca (sud), frappé

la semaine dernière par un séisme de magnitude 8,2 qui a fait 100 morts au Mexique, selon un nouveau bilan. «Ces pluies torrentielles peuvent provoquer des inondations et des glissements de terrain», ont prévenu les autorités météorologiques mexicaines.

Des abris ont été ouverts pour la population et les écoles ont été fermées pour la journée dans l'Etat de Guerrero.

La compagnie nationale d'électricité (CFE) a annoncé avoir déployé des équipes à proximité de la zone devant être touchée par l'ouragan, afin de pouvoir y rétablir rapidement le courant en cas de coupures.

La NHC a en outre annoncé qu'une nouvelle tempête tropicale baptisée Norma s'était formée dans le Pacifique et était si-

tuée à environ 580 kilomètres au sud de Cabo San Lucas, dans le nord-ouest du Mexique.

La semaine dernière, Katia, également de catégorie 1, avait frappé l'Etat de Veracruz (est) faisant deux morts, mais sans causer de dégâts matériels majeurs. Et début septembre la tempête Lidia avait causé la mort de sept personnes sur son passage dans l'Etat de Baja California Sur, au nord-ouest du Mexique. En 2013, deux ouragans quasi-simultanés avaient atteint les côtes Pacifique et caribéenne du Mexique, entraînant la mort de 157 personnes. En raison de sa situation géographique et de son large littoral, tant dans le Pacifique que dans l'Atlantique, le Mexique est l'un des pays les plus vulnérables aux ouragans.

# LE SYNDROME DU CANAL CARPIEN EN 5 QUESTIONS

*Vous souffrez de fourmillements qui apparaissent dans les trois premiers doigts de la main. Une douleur lancinante vous réveille la nuit. Vous avez du mal à vous servir de votre pouce comme d'une pince... vous souffrez peut-être du syndrome du canal carpien. Un trouble lié à la compression d'un nerf au niveau du poignet. Quelles sont les solutions ?*

## Quelles sont les personnes à risque ?

Le syndrome du canal carpien est une affection relativement fréquente en France. Chaque année, en France, un peu plus de 150 000 personnes sont opérées pour ce syndrome. Il touche généralement les personnes de plus de 50 ans et les femmes ont trois fois de risques d'en souffrir que les hommes, vraisemblablement parce que leur canal carpien des femmes, une sorte de petit tunnel situé à la face antérieure du poignet qui contient le nerf médian et des ligaments, est plus étroit que celui des hommes. Les personnes qui souffrent de diabète ou de certains désordres métaboliques sont également plus à risque car leur maladie touche directement les nerfs et les rend plus sensibles à la compression. Enfin, la grossesse favorise aussi l'apparition de ce syndrome mais il régresse après l'accouchement pour ne récidiver que lors des grossesses ultérieures.

## Quelles sont les causes ?

Le plus souvent, le syndrome du canal carpien survient sans qu'aucune cause ne soit identifiée. On parle alors de « syndrome du canal carpien idiopathique ». Mais certains facteurs favorisant la compression du nerf médian au niveau du canal carpien sont parfois identifiés :

- des facteurs hormonaux ou métaboliques (la grossesse, le diabète, une hypothyroïdie...);
- des mouvements répétés liés à certaines activités de loisirs (bricolage, jardinage, activité sportive...);
- une profession qui nécessite des mouvements répétés et rapides de « flexion-extension » du poignet (conduite automobile, travail sur un clavier avec les poignets posés sur le rebord, conditionnement, emballage...) ou



encore, les professions qui exposent aux vibrations. Le syndrome du canal carpien est en effet l'une des maladies professionnelles les plus fréquentes dans la plupart des pays européens, ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

## Comment se fait le diagnostic ?

Le diagnostic du syndrome du canal carpien et le traitement précoces sont importants pour éviter des dommages irréversibles du nerf médian. En l'absence de traitement, les lésions du nerf peuvent en effet parfois s'aggraver et des troubles de la sensibilité tactile et de la motricité peuvent apparaître. Dans un premier temps, le médecin observe le poignet (gonflement, décoloration, chaleur), et teste les doigts ainsi que les muscles à la base de la main. Avec ces tests dits « de provocation », le médecin cherche à reproduire les symptômes et évaluer la

gravité de l'atteinte, ce qui va influencer sur le choix du traitement.

Parfois, le médecin peut juger utile de poursuivre son investigation et prescrire une radio (pour vérifier le rétrécissement du canal carpien), une échographie pour voir l'éventuelle altération du mouvement du nerf médian ou un électromyogramme (EMG) qui mesure, à l'aide d'électrodes placées sur le trajet du nerf médian, la transmission de l'influx nerveux.

## Peut-on éviter l'opération ?

Dans un texte datant de 2012, les experts de la Haute autorité de santé (HAS) recommandent d'opérer sans attendre les syndromes du canal carpien les plus graves (avec atteintes motrices) mais bien avant l'opération, différentes stratégies thérapeutiques peuvent être envisagées :

- la prise d'antalgiques et

d'anti-inflammatoires ;

- le port d'une orthèse, c'est-à-dire d'une attelle que l'on place autour du poignet et de l'avant-bras durant la nuit afin de mettre la main au repos et de diminuer les contraintes au niveau du canal carpien. Cette attelle est généralement remboursée en partie par la sécurité sociale ;

- l'infiltration de corticoïdes dans le canal carpien.

## La récidive est-elle possible ?

La persistance ou la réapparition des symptômes après un traitement par infiltration n'est pas à proprement parler une récidive. C'est tout simplement le signe que le patient n'a d'autre recours que l'opération chirurgicale. Cette opération consiste à fendre l'épais ligament qui ferme le canal carpien pour faire baisser la pression et libérer le nerf. Il existe deux techniques réalisables en struc-

ture de chirurgie ambulatoire (Le malade est admis le matin dans l'établissement chirurgical, opéré dans la journée et sort le soir même de l'intervention). Elles se pratiquent toutes deux sous anesthésie locorégionale.

Ces opérations donnent des résultats spectaculaires et les récidives sont extrêmement rares. Les syndromes récidivants réapparaissent, la plupart du temps, après au moins 3 mois d'acalmie (voire plusieurs années). La cause la plus fréquente est une fibrose secondaire (c'est-à-dire une destruction partielle des tissus lors de la cicatrisation) qui empêche le glissement du nerf médian lors des mouvements du poignet et des doigts. Dans ce cas, le médecin n'envisage pas forcément une nouvelle intervention chirurgicale. Mais il prescrit des antalgiques accompagnés, parfois, de soins apaisants.

## CANAL CARPIEN : comment se passent les infiltrations ?

Si la prise d'antidouleurs oraux ne suffit pas à calmer les douleurs de votre syndrome du canal carpien, votre médecin peut vous proposer des infiltrations. En quoi cela consiste-t-il ? La main ou certains doigts vous font mal, ils sont engourdis, et la douleur vous réveille parfois en pleine nuit. Votre médecin peut vous prescrire des anti-inflammatoires, le plus souvent en infiltrations à base de cortisone. En faisant dégonfler le contenu du canal carpien, ce traitement symptomatique soulage tempo-

rairement. Il est d'autant plus efficace que le syndrome est récent, aigu, déclenché par une activité manuelle.

L'injection se fait au cabinet médical. Le produit (du type Altin®) s'injecte en infiltration à proximité du canal carpien et parfois même directement dans le canal.

Environ 3 ml de solution sont lentement injectés tout en surveillant le patient qui doit signaler la survenue de symptômes qui permettraient ou non de continuer l'injection. Une sensation de fourmillement est quel-

quefois ressentie au moment de l'introduction de l'aiguille ou un peu après. N'hésitez pas à la signaler au médecin.

Les infiltrations sont en général efficaces au bout de quelques jours et de petites douleurs peuvent être ressenties au début. Le résultat complet s'observe au bout d'une semaine. Cependant, les signes peuvent réapparaître au bout de quelques mois. Votre médecin peut réaliser une série de 2 à 3 infiltrations en quelques semaines. Ces médicaments sont remboursés à 65%.



## Les médecines douces pour le soulager

Vous souffrez de fourmillements, douleurs diffuses voire engourdissements de votre main ? La phytothérapie et l'aromathérapie peuvent vous aider à soulager les symptômes d'un syndrome du canal carpien. Tour d'horizon.

### La phytothérapie

La phytothérapie agit surtout en complément de votre traitement habituel (médicaments, infiltrations...) contre le syndrome du canal carpien. Pour atténuer de manière douce et naturelle ses symptômes, vous pouvez vous tourner vers certaines plantes aux propriétés apaisantes.

### La griffe du diable ou Harpagophytum procumbens

La racine de cette plante africaine est reconnue pour soulager les douleurs articulaires et musculosquelettiques, ce qui est le cas ici. Plusieurs essais cliniques démontrent que la racine de griffe du diable possède des effets comparables à ceux des anti-inflammatoires.

La dose indiquée est de 1 ou 2 comprimés de 250 mg, 3 fois par jour, soit 1,5 g par jour au maximum. Les dosages peuvent varier suivant le type d'extrait. On recommande de suivre ce traitement pendant au moins 2 ou 3 mois afin de profiter pleinement de ses effets.

Attention, il est contre-indiqué en cas d'ulcère gastrique ou d'ulcère du duodénum. Si vous êtes diabétique, enceinte ou allaitante, consultez un médecin avant de prendre cette plante.

### L'arnica

En pommade : 2 fois par jour, frottez vos poignets avec une pommade à l'arnica. Cette plante réputée pour ses propriétés anti-inflammatoires contribue à soulager la douleur.

Appliquez une noisette de pommade sur la face interne du poignet, puis massez la zone avec l'autre pouce jusqu'à la base de la paume. A répéter matin et soir jusqu'à l'atténuation des symptômes.

En compresses : préparez une infusion en mettant 2 g de fleurs séchées d'arnica montana dans 10 cl d'eau bouillante. Infusez 3 à 10 minutes et laissez refroidir avant emploi.

Vous pouvez également tremper une compresse dans une solution composée de teinture d'arnica et d'huile ou d'eau, à raison d'une dose de teinture pour 3 à 5 doses d'huile ou d'eau.

### Argile et huiles essentielles

Appliquez des cataplasmes d'argile verte chaude, en couche très épaisse, sur vos poignets. Étalez de la pâte d'argile verte dans un essuie-tout ou un mouchoir en papier, posez sur ou autour du poignet, et laissez agir un quart d'heure à 1 heure selon votre emploi du temps.

A renouveler plusieurs fois par jour jusqu'à ce que les symptômes s'estompent.

### Les huiles essentielles

Les huiles essentielles, d'origine végétale, sont des essences obtenues par distillation. Leurs substances parfumées et non grasses ont des propriétés anti-inflammatoires et apaisantes. Elles peuvent donc aider à soulager les symptômes.

Mélangez 4 gouttes de gaulthérie couchée à 4 gouttes d'huiles végétales d'arnica et de millepertuis (magasin bio). Massez la trajectoire entre le poignet et le bras, en passant par le poignet bien sûr. Renouvelez l'opération autant de fois que nécessaire. Réalisez au moins 3 applications par jour.

Attention, les huiles essentielles sont strictement déconseillées aux femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants de moins de 6 ans.

# Ça s'opère très bien !

Lorsqu'on effectue des tâches répétitives à longueur de journée, les mains sont soumises à de fortes sollicitations. Parfois, un nerf se retrouve comprimé et génère des douleurs handicapantes. Heureusement, les progrès réalisés en chirurgie permettent d'en venir à bout.

## Le premier signal

C'est une douleur nocturne. Une sensation d'engourdissement qui fait mal à deux doigts : le majeur et l'annulaire. Il suffit, au début, pour supprimer la gêne, de secouer la main. Mais, à la longue, la douleur se manifeste pendant la nuit, venant régulièrement perturber le sommeil. Dans la journée, elle réapparaît même quand vous ne faites rien.

"C'est le premier signal", note le Dr Raimbeau, chirurgien de la main au CHU d'Angers. Autres symptômes révélateurs : le brusque lâchage des objets, la difficulté d'écrire plus d'une demi-page sans éprouver une sensation de crampes. Même impression au volant d'une voiture.

## L'origine de la douleur ?

La compression d'un nerf au niveau du poignet. On appelle cela le syndrome du canal carpien, du nom de ce petit tunnel constitué par un ligament en forme d'anneau dans lequel passent les tendons et le nerf médian.

## Opérée en 10 mn

Lorsqu'ils sont malmenés, les tendons gonflent et entraînent le nerf. Chez les hommes qui en sont atteints, les symptômes apparaissent souvent avant 40 ans. Mais ce sont surtout les femmes qui en souffrent. "Les risques sont plus élevés autour de la ménopause, quand les femmes exercent une activité manuelle", précise le Dr Raimbeau.

Des infiltrations d'anti-inflammatoires sont d'abord proposées, mais "nous osons plus tôt qu'il y a quelques années", observe le Dr Dumontier, qui effectue près de 500 interventions

chaque année. Il avertit : "Les canaux carpiens doivent être opérés par des praticiens experts de la chirurgie de la main et dont la liste est disponible au Conseil de l'ordre des médecins. Car cette chirurgie s'effectue de préférence une seule fois. Il est très difficile de réopérer. Moins on touche à ce nerf, mieux il se porte."

## Le principe ?

Il consiste à sectionner le ligament périphérique, qui coince le nerf, pour ouvrir un espace d'un centimètre. L'intervention, sous anesthésie locale, dure une dizaine de minutes, et laisse une cicatrice de 1 à 2 cm. Le patient reste en observation une demi-journée. Un sparadrap au gros pansement, pour protéger des chocs, seront retirés dans les trois à cinq jours.

## Affaire classée en 3 mois

Autre progrès : dans les jours qui suivent l'intervention, les opérés ressentent moins de douleurs qu'auparavant. Les médecins conseillent de réutiliser la main au bout de dix jours, même si cela fait un peu mal. La mise sous tension du canal maintient, en effet, son nouveau volume avec le "recollage" naturel et progressif du ligament qui va "tricoter" de nouvelles cellules.

Pendant plus d'un mois, les tissus restent malléables, préviennent les chirurgiens : comme le nouveau canal devient un "grand cylindre", il ne faut pas hésiter à traverser les doigts dans le vide. Et dès la troisième semaine, reprendre des activités manuelles, même en forçant, car il faut modeler le nouveau canal. Au bout de trois mois, l'affaire est enfin classée.



## Les activités à risque

### Bricolage et jardinage

Les week-ends à bricoler ou à manier le sécateur peuvent occasionner des symptômes épisodiques d'inflammation-compression.

### Tâches répétitives

Sur les chaînes de montage et d'assemblage (équipement automobile, électroménager, textile, chaussures...), les cadences sont élevées. Les manipulations, avec des efforts de traction et de prise, mettent à mal les tendons des poignets. De même, dans les métiers de la découpe de volaille, viande ou poisson, les temps de cycles peuvent atteindre dix ou vingt secondes pour chaque opération. Durant huit heures, le même geste, le même mouvement, qui sollicite les poignets,

est répété des centaines de fois et entrecoupé de pauses souvent trop courtes. Les conditions de travail sont d'ailleurs responsables de plus de sept mille cas de maladies professionnelles indemnisées.

### Travail sur ordinateur

Les mauvaises postures sont souvent liées à un clavier mal placé, à une souris trop éloignée ou à des espaces trop larges, qui obligent à amplifier les gestes. Mais, s'ils apparaissent anodins, ces facteurs constituent autant de risques si les tâches sont effectuées de manière répétitive et sous pression. L'idéal, pour quelqu'un qui travaille sept à huit heures sur un clavier : se livrer régulièrement à d'autres activités, pendant quelques minutes.

# Quand faut-il opérer ?

Fourmillements, douleur dans les doigts la nuit... Le syndrome du canal carpien peut être très handicapant et même laisser des séquelles s'il n'est pas traité. Mais une intervention chirurgicale n'est pas toujours utile.

## Ça démarre comment ?

Au début, les symptômes apparaissent souvent de façon insidieuse. Un engourdissement des doigts réveille en fin de nuit, mais il suffit de secouer la main pour le faire passer. On pense à des problèmes circulatoires. En fait, c'est le nerf médian qui est comprimé au niveau du poignet, le long du canal carpien. Ce qui entraîne peu à peu des troubles de la sensibilité du pouce, de

l'index, du majeur et de la moitié de l'annulaire, parfois accompagnés d'une perte de force musculaire.

## D'abord les infiltrations

Un électromyogramme (EMG) permet de confirmer l'atteinte du nerf et d'évaluer le degré de compression. Le port d'une attelle qui immobilise le poignet la nuit, pendant plusieurs semaines, peut donner de bons résultats. On peut aussi essayer les injections locales de corticoïdes, à raison de trois maximum, la première étant souvent la plus efficace.

"Mais si l'on continue à être gêné au bout d'un an, il est préférable d'envisager l'opération", estime le Dr François Marin-

Braun, coordonnateur et chirurgien du service SOS main de la clinique des Diaconesses à Strasbourg.

Attendre expose au risque d'avoir un nerf définitivement endommagé. Les doigts perdent leur sensibilité, les muscles de la base du pouce ne fonctionnent plus et celui-ci ne peut plus jouer son rôle de pince (il devient difficile de saisir de petits objets).

## La chirurgie libère le nerf comprimé

Pratiquée par des chirurgiens orthopédistes ou plasticiens formés à la chirurgie de la main, l'opération du canal carpien consiste à fendre l'épais ligament qui ferme le canal carpien pour faire baisser la pression et

libérer le nerf. Elle s'effectue le plus souvent sous anesthésie locale, en ambulatoire (retour à domicile le soir même). La chirurgie classique laisse une cicatrice de 2 à 3 cm dans la paume de la main, sensible quelques semaines, et nécessite un arrêt de travail d'au moins un mois.

La vidéo-chirurgie permet d'ouvrir le canal carpien par une incision minime au niveau du poignet et de contrôler la libération du nerf grâce à une caméra. On peut conduire au bout de deux jours et reprendre le travail après deux ou trois semaines. "Lorsque les deux mains sont touchées, nous commençons par la plus atteinte. C'est une intervention courante qui donne des résultats durables, assure le chirurgien.

## RDC : Le chef de la MONUSCO condamne les affrontements meurtriers des demandeurs d'asile au Sud-Kivu

Maman Sidikou, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC), a condamné ce samedi les actes de violence perpétrés à Kamanyola (province du Sud-Kivu) qui ont entraîné la mort de dizaines de personnes.

«Je suis profondément choqué par le nombre élevé de victimes civiles qui étaient venues chercher refuge en République démocratique du Congo et je condamne toute forme de violence entre communautés», a déclaré M. Sidikou, qui est également chef de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO).

Vendredi, des heurts entre des demandeurs d'asile et des réfugiés burundais et les forces de défense et de sécurité congolaises auraient entraîné la mort d'au moins 36 réfugiés et un officier congolais. 117 autres personnes seraient blessées.

Selon des rapports crédibles reçus par la MONUSCO, les demandeurs d'asile et réfugiés burundais ont manifesté contre les autorités locales suite à la reconduction à la frontière de quatre d'entre eux. Un officier des Forces armées de la RDC a été tué dans les heurts entre les deux parties, ce qui a entraîné une escalade de la violence.

En réponse, les forces de défense et de sécurité congolaises auraient ouvert le feu sur les manifestants de façon disproportionnée.

Le chef de la MONUSCO a rappelé l'obligation pour les forces de défense et de sécurité de ne recourir à la force qu'en dernier recours, en respect des principes de nécessité, proportionnalité et légalité, conformément aux standards internationaux.

M. Sidikou a appelé les autorités à ouvrir promptement des enquêtes judiciaires afin de faire la lumière sur les faits et de rendre justice aux victimes.

Ce samedi, la MONUSCO a déployé des équipes sur le terrain afin de déterminer avec précision les circonstances des affrontements.

Par ailleurs, elle apporte une assistance au tri, aux soins et à l'évacuation des blessés. Selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, on recense actuellement 44.000 réfugiés burundais en RDC.

## UGANDA: Le gouvernement favorable à la levée de la limite d'âge de la fonction présidentielle

Le gouvernement ougandais a donné vendredi soir son feu vert à une demande de députés du Mouvement de résistance nationale (NRM, au pouvoir) de lever la limite d'âge de la fonction présidentielle aujourd'hui fixée à 75 ans.

Cette décision va permettre à des élus du MNR de déposer la semaine prochaine un projet d'amendement constitutionnel en ce sens, a précisé le ministre des Technologies de l'Information et de la communication et de l'Orientation nationale, Frank Tumwebaze.

Mais les opposants affirment qu'une telle réforme va permettre au président Yoweri Museveni de briguer un nouveau mandat en 2021. Agé de 73 ans, il dirige le pays depuis 1986. Des députés de l'opposition tels que Mohammed Nsereko et certains du NRM ont promis de voter contre cette réforme.

Etant donné le fait qu'il dispose de 250 sièges sur les 430 que compte le Parlement, le NRM semble toutefois assuré de faire adopter cet amendement constitutionnel.

## MALI: Le maire de Sikasso, premier candidat déclaré à la présidentielle de 2018

Le maire de Sikasso (sud), Kalifa Sanogo, a déclaré hier sa candidature à la présidentielle de 2018 au Mali, ont rapporté des médias.

«Oui, à la demande de milliers de mes partisans réunis samedi à Sikasso, j'ai accepté d'être candidat à l'élection présidentielle de 2018», a affirmé Kalifa Sanogo, cité par l'AFP.

Ancien PDG de la compagnie malienne de développement textile (CMDT), Kalifa Sanogo est maire de Sikasso, à environ 380 km au sud de Bamako, proche des

frontières burkinabè et ivoirienne et capitale d'une des dix régions du Mali.

Il est le premier à entrer



dans la course au scrutin présidentiel. Selon les observateurs, M. Sanogo devrait être l'un des candidats

les plus sérieux lors de la primaire pour désigner celui qui portera les couleurs de l'Alliance pour la dé-

mocratie au Mali (Adéma) à la prochaine présidentielle.

Principal allié du pouvoir malien au sein de la mouvance présidentielle, l'Adéma a décidé samedi de présenter son propre candidat à ce scrutin.

Le président malien Ibrahim Boubacar Keita, dont le premier quinquennat s'achève en 2018, n'a pas encore officiellement fait acte de candidature pour un second mandat, mais il était pressenti pour être le candidat unique de la mouvance présidentielle.

## CÔTE D'IVOIRE-LIBERIA La Côte d'Ivoire et le Liberia intensifient les patrouilles conjointes dans la zone frontalière

Les forces de sécurité ivoiriennes et libériennes ont entamé une phase d'intensification des patrouilles conjointes dans la zone de Zouan-Hounien, le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia, ont rapporté des médias hier citant une source sécuritaire.

De jour comme de nuit et de manière régulière, les soldats des deux pays surveillent la zone et mènent des opérations.

Selon des experts, ces patrouilles mixtes s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de cohésion sociale et de paix durable entre la Côte d'Ivoire et le Liberia.

Ce projet sécuritaire est piloté avec l'appui de l'Union du fleuve Mano (UFM) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

«Une planification est faite, pour que les différentes forces de sécurité

se rencontrent périodiquement, une fois par mois tant bien en Côte d'Ivoire qu'au Liberia, pour pouvoir échanger sur les sujets concernant la sécurité», a expliqué la présidente de l'unité conjointe de l'UFM, Eugénie Gueu. De l'avis d'un officier, les patrouilles conjointes des forces de sécurité ivoiriennes et libériennes permettront de renforcer efficacement la sécurité des biens et des personnes dans la zone frontalière.

## TUNISIE: Les élections municipales pourraient être reportées au 18 ou 25 mars 2018

Les élections municipales en Tunisie pourraient être reportées au 18 ou 25 mars 2018, a rapporté hier l'agence de presse TAP.

Une source de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) a prévu un report probable des élections municipales au 18 ou 25 mars 2018, dates qui coïncident avec les vacances scolaires et universitaires, et ce lors de la réunion que tiendra l'Instance demain

lundi 18 septembre 2017, à son siège,



a indiqué la TAP.

Selon cette source, le report des élections sera annoncé lors cette

réunion qui va regrouper les représentants de l'ISIE, des présidences de la république et du gouvernement, de l'ARP et des partis politiques.

La réunion devrait permettre également, d'annoncer un accord préliminaire sur une nouvelle date des élections municipales, a-t-on ajouté.

Le conseil de l'ISIE composé de 7 membres, va tenir une réunion sur cette question le lundi matin, avant de se réunir l'après-midi avec le reste des parties concernées par le processus électoral, a-t-on conclu.

## LIBYE: Plus de 3.000 migrants secourus en une semaine

Plus de 3.000 migrants ont été secourus en une semaine par les gardes-côtes en Libye dans douze opérations distinctes effectuées au large des côtes ouest du pays, selon un responsable de la marine libyenne.

Il s'agit du nombre le plus élevé annoncé par les autorités libyennes depuis la mi-juillet.

L'Italie a enregistré 6.500 arrivées depuis la mi-juillet, soit à peine 15% de la moyenne enregistrée sur cette période entre 2014 et 2016.

Entre lundi et vendredi, «les gardes-côtes libyens ont pu secourir 2082 migrants clandestins de différentes nationalités», dans neuf opérations de sauvetage, a indiqué le général Ayoub Kacem, porte-parole de la marine, ajoutant qu'une femme avait été retrouvée morte parmi les rescapés.

Selon le responsable libyen, 1047 autres migrants ont été secourus samedi dans trois opérations distinctes. La plupart des interventions des garde-côtes libyens



ont eu lieu au large des villes de Zawiya (50 km à l'ouest de Tripoli) et de Sabratha, plus à l'ouest.

Les migrants secourus ou interceptés sont conduits dans des centres de rétention et seront par la suite rapatriés avec l'aide de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ou libérés.

## CRISE SYRIENNE:

## Progression de l'armée à Deir Ezzor, vers des zones de désescalade

Les forces armées syriennes poursuivaient hier leur progression pour la libération de Deir Ezzor, auparavant aux mains du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique (EI/Daech)», avec la reprise de nouveaux quartiers Al Djafra, une banlieue de la ville dans l'est de la Syrie, ainsi que Mariya et Hawija al-Mariya poussant de nombreux terroristes à fuir, pendant que les principaux acteurs du conflit se sont mis d'accord à Astana sur de nouveaux détails concernant les zones de désescalade en Syrie.

Depuis le début du mois, les forces syriennes cherchent à encercler les terroristes de «Daech» dans les quartiers sous son contrôle à Deir Ezzor, dans le cadre de leur offensive pour reprendre la totalité de la ville.

Appuyées par l'aviation russe, les combats font rage à Deir Ezzor, et les troupes syriennes ont réussi à briser le siège imposé depuis près de trois ans par Daech aux deux enclaves et combattent les terroristes pour progresser dans la ville après l'arrivée des renforts militaires lundi.

Dimanche, affaiblis par l'offensive des forces gouvernementales, de nombreux terroristes ont fui dans le sud du gouvernorat de Deir Ezzor, d'autres se sont retranchés dans la partie nord de la ville.

Selon un communiqué de l'armée russe, 54 terroristes ont rendu les armes dans la même région.

«L'armée a atteint l'Euphrate, après avoir libéré «Mariya et Hawija al-Mariya», a déclaré une source militaire. «Ils n'ont pas d'autre sortie à part traverser l'Euphrate vers la rive est et fuir vers le désert ou vers al Boukamal et al Mayadin», ajoute-t-on.

Des offensives sont en cours pour chasser Daech des villes de la vallée de l'Euphrate qui restent sous son contrôle.

Al Mayadin et Al Boukamal se situent au sud-est de Deir Ezzor en aval de l'Euphrate, en direction de l'Irak. Al Boukamal, situé à la frontière irakienne, fait face à Al Kaïm en Irak, tenue aussi par Daech.



Aujourd'hui, 85% du territoire syrien a été libéré des milices armées illégales. Des zones représentant environ 27.800 km<sup>2</sup> du territoire de la république doivent encore être libérées avant la destruction totale de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI).

### Vers la mise en place de zones de désescalade en Syrie

Au moment où des progrès militaires sont enregistrés sur le terrain, les émissaires du gouvernement et les rebelles syriens réunis à Astana se sont dit proches d'un accord plus détaillé pour la mise en place de zones de désescalade en Syrie, a indiqué jeudi dernier l'envoyé spécial du Kremlin pour la Syrie à l'issue du sixième round de négociations dans la capitale kazakhe.

«Nous sommes proches d'un accord sur les quatre zones de désescalade», a déclaré Alexandre Lavrentiev. Lors des précédents rounds de négociations à Astana, il avait été décidé de créer quatre zones de désescalade en Syrie dans les régions d'Idleb (nord-ouest), de Homs (centre), dans la Ghouta orientale, près de Damas, ainsi que dans le sud du pays, mais leurs contours doivent être encore définis.

L'idée de créer ces zones de désescalade est née en mai dernier lorsque les trois pays garants ont signé un protocole en ce sens lors de la quatrième réunion sur la Syrie à Astana.

Le processus de paix d'Astana est parrainé par la Russie, l'Irak et la Turquie. Il s'articule autour des questions militaires et techniques. Il se déroule en parallèle à celui, politique, de Genève.

La Chine, les Emirats arabes unis, l'Égypte, l'Irak, le Liban et le Kazakhstan pourraient ainsi être admis à y

participer en tant qu'observateurs et à se joindre aux pourparlers lors de la prochaine réunion en octobre, a précisé M. Lavrentiev.

M. Lavrentiev a souligné que le socle du processus d'Astana reposait sur le travail des trois pays garants -la Russie, l'Irak et la Turquie- chargés de superviser et de garantir le cessez-le-feu dans les zones de désescalade en Syrie.

### Deir Ezzor reçoit son premier convoi d'aide humanitaire

Dans une ville assiégée et sous les bombes depuis plus de trois ans par le groupe terroriste Daech, un premier convoi routier d'aide humanitaire a accédé vendredi dernier dans la ville syrienne de Deir Ezzor, afin de venir en aide à quelque 15.000 familles prises en otage.

Il s'agit du premier convoi terrestre de l'ONU transportant une aide humanitaire à atteindre la ville de Deir Ezzor, dans l'est de la Syrie.

Selon Jens Laerke, porte-parole du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), il s'agit de camions transportant des «articles essentiels» comme de la farine, des aliments en conserve et des articles liés à la santé maternelle.

Environ 93.000 personnes sont assiégées depuis 2014 à Deir Ezzor, la plus grande ville de l'est de la Syrie. L'aide qui leur avait apportée par le passé n'avait été rendue possible que grâce à des largages aériens du Programme alimentaire mondial (PAM) jusqu'à la semaine dernière, lorsque le siège a été brisé et que l'accès à Deir Ezzor est devenu possible.

Au total, l'ONU a réussi 309 largages d'aide sur Deir Ezzor durant le siège, a précisé Jens Laerke.

## AFGHANISTAN

## Kaboul envisage d'armer 20.000 civils pour combattre les insurgés

Kaboul envisage de former et d'armer 20.000 civils pour protéger leurs localités et soutenir l'armée afghane contre les insurgés, ont rapporté hier des médias.

«Pour le moment, nous comptons sur les forces spéciales et sur les frappes aériennes pour reprendre des territoires perdus. Mais une fois ces commandos repartis, nous n'avons pas assez de forces pour garder le contrôle de ces territoires» face aux insurgés, a expliqué un haut responsable du ministère afghan de la Défense, cité par l'AFP.

Cette force de civils armés, placée sous commandement militaire, «servira à boucher les trous. Ils seront recrutés au sein de leurs communautés et seront environ 20.000», selon lui.

Le porte-parole du ministère, Dawlat Waziri, a confirmé que la création de «forces locales» était en cours de discussion. «Les gens seront recrutés dans leur communauté car ils connaissent leur région et savent comment la contrôler», a-t-il indiqué. Un porte-parole de la mission de l'Otan, qui est chargée de former et soutenir les forces afghanes, et un responsable américain ont confirmé que la création d'une force territoriale afghane était à l'étude.

Ces combattants seraient placés sous l'autorité de l'armée afghane et mieux formés que les polices locales afghanes (ALP), ont assuré des responsables américains et afghans. Ces unités mises en place dans les villages par les Etats-Unis en 2010 sont régulièrement accusées d'abus contre la population. Le gouvernement afghan et ses soutiens étrangers se sont déjà appuyés sur des milices pour soutenir les 330.000 hommes de l'armée et de la police afghanes, en première ligne face aux insurgés depuis la fin de la mission de combat de l'Otan en 2014.

## ACCORD NUCLÉAIRE:

## L'Iran refuse de céder aux «intimidations» américaines

Téhéran ne «cèdera pas» aux «intimidations» de Washington et aux tentatives américaines de saper l'accord sur le nucléaire iranien, a déclaré hier le guide suprême de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei.

«L'Iran, qui est une nation puissante, ne cédera pas à la pression et ne courbera pas l'échine», a affirmé M. Khamenei lors d'un discours prononcé à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes à des élèves policiers à Téhéran.

«Les dirigeants américains (...) accusent avec insolence la nation iranienne de mensonges alors que celle-ci agit avec honnêteté et continuera sur cette voie jusqu'au bout», a ajouté le guide suprême. «L'ennemi devrait savoir que l'intimidation fonctionne peut-être dans certaines parties du monde, mais que cela ne marche pas avec la République islamique», a poursuivi l'ayatollah Khamenei, ajoutant que «la nation iranienne se tient fermement dressée et tout faux-pas (des Etats-Unis en relation avec l'accord nucléaire) trouvera une réaction de la République islamique.»

L'accord sur le nucléaire iranien, signé en juillet 2015 entre l'Iran et le Groupe des Six (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie), a permis un allègement des sanctions internationales contre Téhéran en échange de garanties sur le caractère civil du programme nucléaire iranien.

Avant son élection, le président américain Donald Trump a menacé de «déchirer» cet accord, qu'il juge contraire aux intérêts des Etats-Unis, bien que l'ONU a certifié à plusieurs reprises que Téhéran était bien en conformité avec ses obligations.

Selon les médias officiels à Téhéran, le président iranien Hassan Rohani s'est envolé dimanche pour New York, où il doit participer à l'assemblée générale annuelle des Nations unies et, en marge de cette réunion, prendre part à plusieurs rencontres et discussions sur l'accord nucléaire de 2015.

APS

## IRAN :

## Khamenei met en garde contre toute dénonciation par Washington de l'accord sur le nucléaire

L'ayatollah Ali Khamenei, Guide suprême de la révolution islamique en Iran, a mis en garde hier contre toute «mauvaise» décision des Etats-Unis l'accord sur le programme nucléaire iranien conclu en 2015. Les Américains «font preuve de méchanceté» et ont un

«comportement malveillant» concernant le Plan d'action commun et global (JCPOA) conclu à Vienne en juillet 2015, a-t-il dit lors d'une cérémonie de remise de diplômes de nouveaux policiers à Téhéran, a rapporté la chaîne Press TV. M. Khamenei a également jugé que

son prédécesseur Rouhollah Khomeini avait eu raison de qualifier les Etats-Unis de «Grand Satan», dénonçant à nouveau les nouvelles menaces de sanctions brandies contre son pays par l'administration Trump.

## IRAK :

## L'indépendance du Kurdistan aurait des «conséquences dangereuses»

Le vice-président et ex-Premier ministre irakien Nouri al-Maliki a prévenu hier que le référendum du 25 septembre sur l'indépendance de la région autonome du Kurdistan aurait des «conséquences dangereuses» pour l'Irak.

Il faut que les Kurdes «annulent ce référendum, qui est contraire à la Constitution et ne sert pas l'intérêt général du peuple irakien, ni même l'intérêt particulier des Kurdes», a plaidé M. Maliki lors

d'une rencontre avec l'ambassadeur des Etats-Unis, Douglas Silliman.

Ce référendum, a-t-il poursuivi, «aura des conséquences dangereuses pour la sécurité, la souveraineté et l'unité de l'Irak».

M. Maliki a plaidé pour l'ouverture d'un dialogue entre Bagdad et Erbil.

L'ONU a proposé d'aboutir d'ici trois ans à un accord entre les deux parties, en échange d'un report du référendum.

Mais le président kurde, Massoud Barzani, répète régulièrement qu'il ne renoncera à la consultation du 25 septembre que si lui sont soumises des «alternatives» plus intéressantes.

La Maison-Blanche a appelé vendredi les Kurdes à renoncer à leur référendum «provocateur» et «déstabilisateur», réaffirmant que cette consultation serait une entrave à la lutte contre les terroristes.

## BREXIT:

## Londres veut un nouveau traité de sécurité avec l'UE

Le gouvernement britannique a dit hier vouloir conclure avec l'Union européenne un nouveau traité de sécurité qui permettrait de poursuivre la coopération en matière de lutte contre le crime et le terrorisme après le Brexit.

«Un traité fournirait une base légale pour poursuivre la coopération policière, sécuritaire et pénale après notre sortie de l'UE», a expliqué l'exécutif dans un communiqué diffusé avant la publication lundi d'un document de travail sur le sujet.

Un traité permettrait ainsi d'éviter l'apparition de «lacunes opérationnelles» après le Brexit, prévu en mars 2019, a-t-il ajouté.

Le document de travail, qui fera suite à d'autres prises de position sur la future relation douanière avec l'UE, la frontière nord-irlandaise ou encore la coopération en matière de défense, devra notamment préciser la position du Royaume-Uni sur son maintien ou non dans Europol, l'agence qui soutient les pays de



l'UE dans la lutte contre la grande criminalité internationale et le terrorisme.

«Une coopération internationale efficace est absolument cruciale tant pour le Royaume-Uni que l'Union européenne si nous voulons maintenir nos citoyens en sécurité et traduire les criminels devant la justice», a déclaré David Davis, le ministre chargé du Brexit, dans le communiqué.

«Nous avons déjà un niveau approfondi de collaboration

avec l'UE sur les questions de sécurité et il est dans notre intérêt mutuel de trouver des moyens de l'améliorer», a-t-il ajouté.

La Première ministre britannique, Theresa May, doit prononcer son prochain grand discours sur le Brexit le 22 septembre à Florence (Italie), trois jours avant le début du quatrième round de négociations avec Bruxelles sur les termes du divorce, le 25 septembre.

## ATTENTAT DU MÉTRO DE LONDRES:

## Un second suspect arrêté



La police britannique a annoncé hier l'arrestation d'un second suspect dans le cadre de l'enquête sur l'attentat perpétré vendredi dans une station de métro au sud ouest de Londres. L'homme âgé de 21 ans a été arrêté dans la banlieue ouest de Londres, à Hounslow, aux alentours de 23h50 (22H50 GMT) samedi, a précisé hier un communiqué de la police.

Un jeune de 18 ans a été arrêté samedi au sud-est de l'Angleterre, dans la région de Douvres et que l'enquête se poursuivait.

«Nous avons procédé à une importante arrestation dans le cadre de notre enquête, ce matin», a annoncé la police dans un communiqué. Par ailleurs, le communiqué a fait savoir qu'au total, 45 témoins ont été entendus par la police et que 77 images et vidéos ont été transmises aux enquêteurs.

Vendredi matin à une heure de pointe, une bombe artisanale a explosé à la gare de Parsons Green. Le dernier bilan des services de santé indique que 30 personnes ont été blessées mais sans aucun cas grave.

«L'engin explosif était destiné à faire d'énormes dégâts», a déclaré la première ministre Theresa May, vendredi.

Suite à l'attentat, le Royaume-Uni a relevé son alerte terroriste à son niveau maximum, «critique», qui signifie qu'une attaque est imminente et implique déploiement de l'armée sur des sites clés pour assurer un maximum de sécurité.

APS

## PALESTINE

## Des factions palestiniennes saluent la volonté de réconciliation du Hamas

Des factions politiques palestiniennes ont salué dimanche la décision du mouvement de résistance palestinien le Hamas de donner son accord pour entamer des discussions avec le Fatah sur la réconciliation et l'organisation des élections générales.

Le Hamas a, en effet, annoncé tôt dans la journée qu'il était prêt à remettre le contrôle de la Bande de Gaza au gouvernement de consensus national dirigé par le Premier ministre Rami Hamdallah et s'est dit favorable à l'organisation d'élections législatives et présidentielle.

Le Mouvement a également annoncé la dissolution de son «comité administratif» dans la bande de Gaza. Le Hamas avait créé en mars dernier ce «comité administratif», formé de sept hauts responsables du mouvement pour gérer les affaires de la bande de Gaza. Cet organe était perçu par le Fatah comme la «principale entrave» à la réconciliation palestinienne.

Cette annonce du Hamas a été faite quelques jours après une visite au Caire du secrétaire général du parti, Ismaïl Haniyeh, dont c'était le premier déplacement depuis son élection en mai.

À l'issue des entretiens de M. Haniyeh au Caire, le Hamas avait annoncé vouloir dissoudre son comité administratif et avait ap-

pelé à tenir de nouvelles discussions pour la formation d'un gouvernement d'union nationale avec le Fatah.

«Le Hamas invite le gouvernement de consensus national à s'installer immédiatement à Gaza pour y exercer sa mission (...) dans la bande de Gaza et accepte la tenue d'élections générales», précise le communiqué.

Bassam Salhi, secrétaire général du Parti du peuple palestinien (PPP, gauche), a qualifié cette annonce d'«importante et tout à fait nécessaire afin de mettre fin à une décennie de division inter-palestinienne».

Pour lui, «il est essentiel que l'Égypte garantisse les engagements des deux parties et mette tout son poids dans la garantie de la mise en oeuvre du processus de réconciliation». «Tout ne sera pas réglé d'un coup, mais c'est un point de départ suffisant», a-t-il conclu.

Un accord de réconciliation avait été conclu par les deux parties en 2011, prévoyant la formation d'un gouvernement d'union nationale et la tenue d'élections dans les six mois. Mais des différends avaient ensuite éclaté.

Un gouvernement de consensus national avait finalement été formé en juin 2014 sous la direction de Rami Hamdallah.

## Publicité

## PAKISTAN:

## 5 morts dans un attentat dans le nord-ouest

Quatre policiers et un responsable local ont trouvé la mort lors d'un attentat à la bombe qui les a visés hier dans le nord-ouest du Pakistan, selon les autorités locales. L'explosion de la bombe artisanale s'est produite à Mamoond, à 25 kilomètres de Khar, chef-lieu du district tribal de Bajaur, où sont actifs les talibans pakistanais.

«Un responsable du gouvernement local et quatre policiers tribaux ont été tués et un autre a été blessé dans l'explosion d'une bombe artisanale au passage de leur véhicule», a confirmé Anwarul Haq, un haut res-

pensible local. Ce bilan a été confirmé par des responsables des forces de sécurité à la presse.

L'attaque n'a toujours pas été revendiquée dans l'immédiat.

Les violences ont diminué ces dernières années au Pakistan du fait d'une série d'offensives de l'armée contre les insurgés dans les zones frontalières de l'Afghanistan. Mais, des groupes rebelles sont toujours en mesure de commettre des attentats sanglants, notamment dans le nord-ouest du pays.

## MUSIQUE

# Le maestro Rachid Saouli n'est plus

Compositeur et arrangeur émérite, le défunt s'était notamment illustré par sa maîtrise et sa rigueur à diriger durant plusieurs années, l'Orchestre symphonique national (Osn), rebaptisé depuis, «Orchestre de l'Opéra d'Alger».

Ayant repris avec l'Osn, auquel il avait écrit plusieurs ouvertures, les plus grandes œuvres universelles des plus célèbres compositeurs de la musique classique, Rachid Saouli, jaloux de son identité culturelle, mettra son

**Le chef d'orchestre de musique symphonique Rachid Saouli est décédé dans la matinée de samedi à Alger, d'un arrêt cardiaque à l'âge de 63 ans et a été inhumé dans l'après-midi, au cimetière d'El Alia, a-t-on appris du directeur de l'Institut national supérieur de musique (Insm), Abdelkader Bouazara.**

savoir-faire au service de la mise en valeur du patrimoine culturel algérien qu'il élèvera au rang de l'universalité en reprenant plusieurs pièces de toutes les régions d'Algérie, qu'il réécrit dans des distributions musicales polyphoniques des plus recherchées.

Parmi les œuvres du patrimoine algérien que le défunt avait repris, «Andalousia», «Ahlan wa Sahlan», «Bakhta», «Yemma Gouraya», et les nouba, «Rasd Dil» et «Sika», entre au-



tes. Rachid Saouli avait également collaboré avec de grands artistes, dont les répertoires respectifs avaient été brillamment revisités et soumis à son génie d'arrangeur, à l'instar de Akli Yahiaten, Mokdad Zerrouk, Samir Toumi et Abdelaziz Benzina.

Un hommage appuyé sera rendu au «mérite et au talent du défunt» le 18 septembre prochain à l'Institut national supérieur de musique (Insm), selon Abdelkader Bouazara.

## LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI :

# «Perte de l'un des piliers de la musique classique en Algérie»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a rendu hommage au chef d'orchestre Rachid Saouli, décédé dans la matinée de samedi à Alger, à l'âge de 63 ans d'une crise cardiaque, déplorant «la perte de l'un des piliers de la musique classique en Algérie».

Faisant part de sa «grande tristesse» dans un message de condoléances, Azzedine Mihoubi a qualifié le défunt de «Compositeur et arran-

geur émérite». Evoquant le dévouement et les qualités professionnelles de Rachid Saouli, le ministre de la Culture a rappelé que le défunt avait occupé le poste de directeur artistique de l'Orchestre symphonique national (Osn) «durant plusieurs années» et d'enseignant à l'Institut national supérieur de musique (Insm), où il avait mis «son savoir-faire musical au service de ses étudiants».

Né en 1952, Rachid Saouli, alors à la tête de l'Osn auquel il avait écrit plusieurs ouvertures, avait repris les plus grandes œuvres du classique universel. Jaloux de son identité culturelle, il mettra son savoir-faire au service de la mise en valeur du patrimoine culturel algérien.

Parmi les œuvres du patrimoine algérien que le défunt avait repris, «Andalousia», «Ahlan wa Sahlan», «Bakhta», «Yemma Gouraya»,

et les nouba, «Rasd Dil» et «Sika», entre autres. Rachid Saouli avait également collaboré avec de grands artistes, dont les répertoires respectifs avaient été brillamment revisités et soumis à son génie d'arrangeur, à l'instar de Akli Yahiaten, Mokdad Zerrouk, Samir Toumi et Abdelaziz Benzina. Rachid Saouli a été inhumé samedi à Alger au cimetière d'El Alia.

## COLLOQUE SUR «LA POÉSIE MELHOUN : PATRIMOINE VIVANT»

# Nécessité de recueillir et d'archiver les poèmes du Melhoun

Les participants à un colloque sur «la poésie Melhoun: patrimoine vivant» ont insisté, samedi à Mostaganem, sur la nécessité de recueillir et d'archiver les textes de ce genre littéraire.

Dans ce contexte, le doyen de la Faculté des lettres et des arts de l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem, Djillali Benichou a souligné que la poésie melhoun était un «enregistrement vivant» de la mémoire collective, transmise de génération à une autre et enregistrant différents événements à travers les époques historiques du pays.

Il a rappelé que les poètes du melhoun avaient contribué à la motivation pour la glorieuse révolution, ce qui nécessite l'archivage de leurs poèmes et leur édition pour être étudiés par les générations montantes, surtout les étudiants de littérature populaire.

Le même responsable a appelé à associer l'université dans ce genre de manifestations culturelles, partant du fait qu'elle dispose d'enseignants chercheurs ayant les compétences scientifiques pour l'étude de textes, leur analyse et leur recueil en œuvres académiques.

Le commissaire du festival culturel national de poésie Melhoun, Abdelkader Bendaamache a mis l'accent, quant à lui, sur l'importance de la recherche et de la prospection des textes en poésie melhoun.

Il a également insisté sur la nécessité de lecture et d'analyse de textes poétiques de ce genre littéraire, qui constitue une expression orale de la société algérienne, signalant la collecte de 200 poèmes de Sidi Lakhdar Benkhelouf dans le madih du prophète Mohamed (QSSL) et que l'opération se poursuivait encore.



Pour sa part, M. Djillali Khachab de l'université de Souk Ahras a insisté sur la promotion de la culture populaire surtout en audiovisuel à travers la réalisation d'émissions et de films documentaires.

Le poète et chercheur dans le Melhoun, Hadj Bouferma de Mostaganem a appelé à traiter les textes poétiques avec l'implication d'universitaires et chercheurs dans ce domaine.

Trois axes ont été retenus lors de cette rencontre abordant le madih du prophète Mohamed (QSSL) dans les poèmes de Sidi Lakhdar Benkhelouf, l'impact de la poésie melhoun ainsi que son histoire. Une série de communications a été présentée à cette occasion traitant, entre autres, de la réalité mohamédienne dans les textes du cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf, de la chanson chaabi et de son impact sur le melhoun, de l'authenticité du texte melhoun et des effets de sa traduction ainsi que de la place de la poésie melhoun dans la mémoire collective et dans la créativité et la communication.

Ce colloque a été organisé en marge de la 5ème édition du Festival culturel

national de poésie melhoun dédié à Sidi Lakhdar Benkhelouf et rendant hommage aux regrettés poète du bédoui, cheikh Charef Benkheira et au chanteur défunt du chaabi, Ahmed Zeghiche, qui se tient du 14 au 17 septembre à Mostaganem.

## USA

# L'actrice et chanteuse américaine Selena Gomez a subi une greffe de rein

L'actrice et chanteuse américaine Selena Gomez a annoncé jeudi avoir subi récemment une greffe de rein, dans le cadre d'un traitement pour son lupus, une maladie auto-immune chronique dont elle avait révélé souffrir en 2015.

La star de la pop de 25 ans a posté sur Instagram une photo la montrant allongée sur un lit d'hôpital, main dans la main avec son amie Francia Raisa, qui lui a donné un rein. Dans un message accompagnant la photo, Selena Gomez a voulu rassurer ses fans qui s'étaient étonnés de sa discrétion pendant l'été et de l'absence de promotion de ses plus récents titres, dont «Bad Liar». «J'ai découvert que j'avais besoin d'une greffe de rein en raison de mon lupus et j'étais en convalescence.

C'était ce que je devais faire pour ma santé», a-t-elle écrit.

«J'ai vraiment hâte de bientôt partager avec vous ce que j'ai traversé ces derniers mois».

Selena Gomez a aussi longuement remercié Francia Raisa, une actrice connue pour ses rôles dans la série «La Vie secrète d'une ado ordinaire» sur la chaîne ABC et la comédie «American Girls 3». «Elle a fait pour moi le don et le sacrifice ultime en me donnant son rein. Je me sens incroyablement bénie. Je t'aime tellement ma soeur», a-t-elle ajouté.

La jeune femme avait annoncé en 2015 souffrir d'un lupus, une maladie chronique dans laquelle le système immunitaire s'attaque aux tissus sains du corps et pour laquelle elle avait dû subir une chimiothérapie.

Selena Gomez avait à l'époque interrompu une tournée mondiale, expliquant avoir besoin de temps pour faire face aux effets secondaires du lupus comme l'anxiété, les crises d'angoisse et la dépression.

Le lupus provoque d'importantes réactions inflammatoires et peut toucher de nombreux organes comme la peau, le cœur ou le rein et reste une maladie «très mal comprise», a estimé Selena Gomez, encourageant ses quelque 126 millions d'abonnés sur Instagram à visiter le site internet de l'organisation spécialisée Lupus Research Alliance.

## INDE

# Un studio de cinéma ravagé par un grave incendie à Bombay

Un grave incendie a provoqué des dégâts samedi au RK Studio, un grand studio de cinéma indien, a annoncé la police locale.

L'incendie s'est déclenché dans l'après-midi dans le quartier de Chembur de la ville de Bombay, chef-lieu de l'Etat du Maharashtra. «Aucun mort n'est à déplorer pour l'heure», précise la même source, ajoutant qu'une «enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incendie». Les pompiers dépêchés sur place ont réussi à circonscrire le feu.

## IRAK

# A Baghdad, un «festival de la paix» pour changer le regard sur l'Irak

Des centaines d'Irakiens, au pied d'une scène où jouent des musiciens, renouent avec les plaisirs d'une vie ordinaire, à travers la tenue, contre vents et marées, du 7e Festival «Baghdad, ville de la paix», organisé dans un parc au bord du Tigre, (Dajla), rapportent des médias. Au programme de ce festival également, des expositions de calligraphies et de peintures et un petit marché d'artisanat, dont l'accès, délimité par des barbelés, est strictement encadré par les forces de sécurité qui filtrent la foule de femmes et d'hommes de tous âges, aux habits apprêtés ou au look décontracté s'avamment travaillé.

A Baghdad, où vivent près de huit millions d'habitants, la plupart des lieux de culture ont fermé au fil des ans, suite aux événements politiques et aux conflits armés qui frappent l'Irak depuis une trentaine d'années l'Irak.

L'ensemble des jeunes venus à ce festival, entendent dire au monde entier que le peuple irakien «aime la paix et la vie», rapporte la même source.

APS



Grille géante n°373

plaintes annu- lons	partition musicale sommel- lier	oublie spécia- liste de galerie	première chaîne espace sablé	tient bon verre de bière	jeune luonnais malicieux	d'un gen- re indé- terminé aliment
préten- tieuses animée				minable prendrai le risque	capitaine d'arche aspect du visage	
coin à voir aban- donnés		dispute pâleur		coiffure papale fissures	habitat d'écre- visse grasse	
coordi- nation envoie par onde	montré sa joie anneau	tourne chanson d'amour	titre en Turquie coiffure naturel	qamin quailleux		rage en vers
présenté	sortes de marjo- laine tordit			intact avance auteur stopper		
gros entonnoir pays d' Amérique		brute ferais ton petit besoin				barban- tes
innocent	instiga- teur pleurni- ches	astate à l'amphi étréint	très abimées bénéfiques	virage de skieur pointe de rose		uniform- mité lassante
outil de guerrier	répétée sans fin bolle	fait sur le métier éructe		élève inculte fils d'Adam		
devien- dra digne compé- tition		cri d'afi- cionado emané		bruit de couloir êtres célestes	niais placée à l'étude	
parties d' archipel grande ouverte		poignée te rends			sujet rap- porteur partisan	
cassant		diktats de tsar	très attentif raclée de boxeur		partie tendre	
		joie de paléon- tologique		longues suites		

Solution

C'est arrivé un 18 septembre

**Sudoku n°1672**

3	1	8	2	5	9	4	7	6
4	9	5	6	8	7	2	1	3
7	6	2	4	1	3	8	5	9
2	4	9	5	6	1	3	8	7
6	8	3	7	4	2	5	9	1
5	7	1	3	9	8	6	2	4
8	3	6	9	7	5	1	4	2
9	5	4	1	2	6	7	3	8
1	2	7	8	3	4	9	5	6
5	9	4	2	7	8	1	3	6
6	2	1	3	9	4	5	7	8
8	7	3	1	6	5	2	9	4
6	2	8	1	9	3	4	5	7
4	5	3	6	7	8	2	1	9
1	9	7	5	2	4	3	8	6
7	8	9	4	1	2	5	6	3
3	5	2	8	5	9	1	7	4
5	1	4	3	6	7	9	2	8
8	4	5	7	3	1	6	9	2
2	7	6	9	4	5	8	3	1
9	3	1	2	8	6	7	4	5

Mots Croisés n°1672

SAUCISSONNER  
 APPAREIL■OSER  
 ISSOLEES■CVT■I  
 ■N■NAITREREL  
 AIS■GEMIROBOL  
 E■HIV■MIURNE■  
 GYNECEEVE■AU■  
 PERDUS■ES■ME  
 UT■R■LAD■CORS  
 ■I■ALIDO■MOELL  
 ONELYSEEN■MENE

Grille géante n°372

V · D · B · C · G · S · K · E  
 · I · O · U · R · E · U · S · E · M · E · N · T ·  
 · S · O · U · R · I · R · E · R · I · P · E · U · E ·  
 E · P · U · R · E · R · U · E · R · A · I · T ·  
 · R · A · S · P · O · E · T · E · S · L · E ·  
 · O · P · E · R · A · T · I · O · N · S · E · M · O · I · S ·  
 · P · E · S · A · I · S · O · S · E · R · A ·  
 D · O · S · I · R · P · U · S · A · N · G ·  
 R · I · D · E · A · L · E · S · G · E · L ·  
 E · T · O · N · A · R · I · D · I · T · E · U ·  
 · I · N · C · L · U · R · A · T · E · S · T · A ·  
 L · O · U · A · I · O · N · D · E · S · A · N ·  
 · N · S · E · A · N · T · E · S · O · I · T ·  
 A · N · E · S · I · D · E · N · T · I · T · E ·  
 · E · T · A · T · I · S · A · T · I · P ·  
 G · E · R · B · E · S · D · E · P · U · T · E · R ·  
 · A · L · L · I · E · R · A · R · E · T · E ·  
 A · C · N · E · G · R · O · G · N · E · A · C ·  
 A · G · O · N · G · L · E · T · A · M · I ·  
 D · I · L · A · T · A · E · N · T · E · R · V · E · S ·  
 · D · E · L · A · I · S · S · E · A · E · R · E ·

2011 : Une pétition pour réclamer la légalisation de l'avortement est refusée lors d'une votation populaire au Liechtenstein.  
 2011 : Le groupe allemand Siemens annonce qu'il renonce à ses activités dans le domaine du nucléaire civil.  
**Célébrations :**  
 - Journée Mondiale du Contrôle de l'Eau (en)  
 - Semaine européenne de la mobilité.  
 - Chili : Fête de l'indépendance ou Diecicoho, premier jour des Fêtes patriotiques au Chili, qui commémore la première junta nationale de gouvernement en 1810, prélude à l'indépendance formelle du 12 février 1818.

## HANDBALL

## Le handball se meurt à Oran

Jadis véritable pôle de développement du hand-ball en Algérie, cette discipline se meurt à Oran. Le club-phare de la ville, le MC Oran, peine chaque fois à assurer son maintien parmi l'élite, sans pour autant jamais retenir la leçon.

La descente aux enfers continue. Le MCO n'est pas le seul club de la capitale de l'Ouest du pays souffrant le martyre dans ce registre. Pis, certaines formations de la région ont tout simplement disparu, à l'image du Nadi Oran, qui était un pourvoyeur de talentueux joueurs au profit du Mouloudia.

Les raisons de cette chute libre sont multiples. Certes, le jeu à sept a pris un sérieux coup en Algérie depuis plusieurs années, alors qu'il dominait par le passé la discipline sur le plan continental en particulier, mais d'autres paramètres ont, à leur tour, été pour quelque chose dans cette très regrettable situation que vit le hand-ball à Oran.

L'une des figures proues du hand-ball en Algérie, et dans la région Ouest en particulier, en l'occurrence, l'ancien international algérien, Abdelkrim Bendjemil, estime, dans une déclaration à l'APS, que les choses ont commencé à s'empirer depuis le retrait des entreprises économiques de la scène sportive.

«C'est le hand-ball qui a été le plus touché par cette décision, car il était en plein épanouissement avant qu'il prenne un sacré coup en début des années 1990.

Il faut savoir que cette discipline a connu ses moments



jouait ensemble dès notre jeune âge.

Les choses ont totalement changé depuis plusieurs années. Oran n'arrive plus à former les bons joueurs. Résultat des courses : ça fait 20 ans que le MCO joue pour le maintien», regrette l'ancien international algérien.

#### Quand les moyens viennent à manquer

Pour les spécialistes et les connaisseurs, l'aspect financier n'est pas le seul facteur ayant contribué dans la situation lamentable dans laquelle se trouve le hand-ball à Oran, étant donné que cette grande ville souffre également le martyre en matière d'infrastructures.

Les anciens joueurs du MCO sont là pour l'attester. Pour Bendjemil par exemple, l'indisponibilité des salles est pour beaucoup aussi dans la régression du jeu à sept à Oran.

Pourtant, du côté de la direction locale de la jeunesse et des sports, l'on persiste et signe que des efforts notables sont consentis pour doter la capitale de l'Ouest d'un maximum de salles de sports.

Ce que Bendjemil ne nie pas, mais il reste persuadé que

ce n'est pas du tout suffisant. Et pour revenir au MCO, cet ancien joueur qui a pratiqué le hand-ball dans le haut niveau en évoluant en France pendant une dizaine d'années, les dirigeants de son club de toujours ont leur part de responsabilité dans cette dégringolade de la discipline à Oran et au Mouloudia en particulier.

«Figurez-vous, les conventions des autorités locales qui devaient atterrir dans les caisses du club amateur, auquel est affilié la section handball, prennent tout le temps la direction des comptes de l'équipe de football, même si cette dernière est gérée par une société sportive par actions qui, selon le code du commerce, n'a pas le droit de recevoir des subventions de la part des pouvoirs publics», explique Bendjemil.

Il se trouve que malgré cette «violation» de la loi, et tous ces privilèges dont bénéficie le football à Oran, l'équipe mouloudienne n'arrive pas à justifier cet intérêt particulier que lui accordent les autorités.

La preuve, aucun trophée de champion n'a visité El Hamri depuis 1993.

Triste sort pour une ville qui respire le sport, mais qui est en train de perdre ses traditions comme étant un vivier de la deuxième discipline populaire en Algérie.

de gloire après la réforme sportive décrétée en 1977», explique Bendjemil.

L'ex-international se rappelle : à cette époque là, les joueurs de hand bénéficiaient des mêmes avantages que les autres disciplines, en particulier le football grâce à l'apport des entreprises économiques.

Mais une fois ces dernières se sont retirées de la scène, la descente aux enfers a commencé. En fait, Bendjemil faisait partie de cette génération de handballeurs talentueux du MCO et de toute la région Ouest.

Et si le Mouloudia avait réussi à glaner un titre continental, en 1986, le premier pour le hand-ball algérien, c'est grâce notamment à cette génération.

«Le hand-ball a connu ses années de gloire à Oran pendant la réforme sportive. Le secret de la réussite est simple : la formation et la continuité dans le travail. On formait un groupe homogène parce qu'on

## NATATION :

## Balmane : «Avec une meilleure préparation, je réaliserai de meilleures performances à l'avenir»

Le nageur algérien Moncef Balmane considère qu'avec de bonnes conditions de préparation, il pourrait réaliser de meilleures performances à l'avenir, y compris aux championnats du monde «juniors» de 2019.

«Le niveau de la compétition est de plus en plus élevé, et on aura besoin de beaucoup de travail pour atteindre la phase finale des championnats du monde», a-t-il estimé, car considérant que malgré les efforts de la Fédération algérienne de natation (FAN), la préparation de cet événement reste insuffisante.

«Dix jours de préparation au niveau de la piscine du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, c'est trop peu», a-t-il précisé, surtout que «le bassin n'était pas vraiment adéquat» a ajouté le sociétaire de l'NR Dely Ibrahim.

Balmane (16 ans) avait échoué à une marche des demi-finales de brasse, aux derniers championnats du monde «juniors», disputés du 23 au 28 août 2017 à Indianapolis (Etats-Unis).

Mais il a quand même eu la satisfaction d'améliorer ses chronos dans chacune des trois épreuves, à savoir : le 100m (1:04.21), le 50m (29.67) et le 200m (2:08.73).

«Ces bons chronos prouvent une certaine progression, mais je reste très loin du

haut niveau, dominé par les géants américains et australiens», a-t-il reconnu.

Pour espérer monter sur le podium et décrocher des médailles aux Mondiaux de 2019, Balmane affirme avoir besoin de «meilleurs stades de préparation», de préférence à l'étranger.

«Effectuer un stage de 21 jours dans un complexe européen en altitude sera certainement très bénéfique pour nous», a-t-il cité à titre d'exemple, en confirmant la véracité de ses dires par des bienfaits «prouvés scientifiquement».

Pour sa part, l'entraîneur adjoint du club NRDI, Salah Lergam, a qualifié la participation de Balmane de «positive», vu le niveau très élevé de la compétition.

«Ses résultats étaient plus que satisfaisants, puisqu'il a amélioré tous ses chronos. Ce qui n'était pas vraiment évident, car il sortait d'une grosse compétition» (l'Open d'Algérie, ndlr) a expliqué Lergam, ajoutant que de surcroît «Balmane possède une bonne marge de progression.

Ce qui laisse supposer qu'il sera beaucoup plus fort dans deux ans. D'où notre optimisme qu'il fera mieux aux mondiaux de 2019.

D'ailleurs c'est le même souhait affiché par Moncef : «Je pense qu'à la prochaine édition de 2019, avec plus d'expérience et

une meilleure préparation, je pourrai alors réaliser de meilleurs résultats et obtenir un meilleur classement».

Le jeune nageur algérien se projette déjà dans l'avenir, puisqu'il a déjà entamé la préparation du championnat arabe des jeunes, prévus en novembre 2017 : «Mon objectif aux championnats arabes de la jeunesse au mois de novembre prochain, c'est de mieux représenter mon pays, et gagner des médailles, ainsi se préparer aux jeux olympiques de la jeunesse 2018 en Argentine».

Pour rappel, l'Algérie, a participé aux championnats du monde juniors disputés à Indianapolis (Etats-Unis), du 23 au 28 août 2017 avec trois nageurs.

Outre Moncef Balmane, il s'agit de Abdallah Ardjoun (16 ans /TASPTT - Alger), qui a atteint les demi-finales du 100m dos avec un chrono (55.89/nouveau record d'Algérie), du 50m dos (26.10/nouveau record d'Algérie) et du 200m dos (2:03.01/nouveau record d'Algérie), et Djawed Syoud (18 ans/club de Challans, France), qui a réalisé le 20e temps des demi-finales du 400m 4 nages, avec un chrono de (4:28.76), puis le 10e temps du 200m 4 nages, avec un chrono de (2:03.34), avant d'obtenir la 29e place des séries du 100m papillon, avec un chrono de 1:55.53.

## CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE BOULE LYONNAISE :

## L'Algérien Rida Harroug élu premier vice-président

Le président de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), Mohamed Rida Harroug a été élu 1er vice-président de la Confédération africaine de boule lyonnaise (CASB) dont l'assemblée générale (AGC) constitutive a été tenue à Casablanca au Maroc, en marge du Championnat du monde (messieurs) qui débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 25 septembre.

L'issue de son élection, Harroug qui est également, l'actuel président de la Fédération algérienne de sports boules (FASB) n'a pas caché sa joie pour ce nouveau poste qui offre à l'Algérie, l'occasion de mettre, au service de l'Afrique, son expérience pratique dans les disciplines de sports boules et spécialement la boule lyonnaise (Jeu long).

«Ce nouveau poste de responsabilité est une opportunité pour nous de participer au développement de la boule lyonnaise en Afrique (Jeu long).

Ce sport prend de plus en plus d'envergure dans notre grand continent et ce qui nous a incité nous les responsables des fédérations nationales, après l'accord de la FIB (Fédération internationale de boules), de l'UCSA (Union des Confédérations sportives d'Afrique) et de la Confédération mondiale des sports de boules (CMSB), à nous unir autour d'une structure solide regroupant tous les pays afin de pousser de l'avant le jeu long en Afrique», a indiqué Rida Harroug.

De l'avis du responsable algérien, la nouvelle équipe dirigeante de la Confédération devra avoir une vision expansionniste pour rendre la boule lyonnaise en Afrique plus compétitive.

«La nouvelle direction aura à élaborer un plan d'action raisonnable porté sur le développement et la massification du jeu long dans le continent, et mettre aussi en place une feuille de route pour les cadres techniques et administratifs africains et autres, afin de leur permettre de suivre l'évolution de ce sport et être au diapason de ce qui se fait un peu partout ailleurs», a-t-il souligné.

Douze pays africains ont pris part aux travaux de l'assemblée constitutive de la Confédération africaine de boule lyonnaise (CASB).

Il s'agit de l'Algérie, Maroc, Burkina Faso, Niger, Egypte, Djibouti, Mauritanie, Nigeria, Libye, Tunisie, Soudan et Côte d'Ivoire.

Les membres de l'AG ont aussi porté, le Marocain Lahcen Bouaoud à la tête de la Confédération africaine de boule lyonnaise (CASB).

L'actuel président de la Fédération royale marocaine du sport-boules (FRMSB), a été élu à l'unanimité à la présidence et était seul candidat.

Dans une déclaration à la presse, suite à son élection, le premier président de la CASB a fait savoir que trois chantiers seront érigés en priorité lors de son mandat, à savoir la formation des jeunes, la mise à niveau des clubs et la vulgarisation de la discipline en Afrique et au Maroc.

Le nouveau comité directeur de la CASB comprend trois vice-présidents en l'occurrence, Mohamed Rida Harroug (Algérie), Yasser Ababakr (Soudan) et Mohamed Taouil (Libye), aux côtés du secrétaire général, Mohamed Soussi (Maroc) et du trésorier, Abdelatif Abou Taher (Maroc).

Les autres membres sont: Mustapha Toufahi (Mauritanie), Mohamed Ali Abdellillahi (Djibouti), Amado Daoura (Niger), Denis N'guebe (Nigéria), Ahmed Al Khatib (Egypte), Abdoul Alaziz Sankara (Burkina Faso) et Daniel Kimo (Côte d'Ivoire).

Il est prévu dans le programme de l'année 2018 que des qualifications continentales pour le Mondial de boule lyonnaise soient organisées dans un pays africain à choisir.

APS

## TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ À HAMMAMET :

## Les algériennes Ibbou et Boukholda engagées dans un tournoi à 15.000 USD

Les joueuses de tennis algériennes Inès Ibbou et Houria Boukholda se sont engagées dans un tournoi à 15.000 USD, prévu du 18 au 24 septembre courant à Hammamet (Tunisie), suivant la liste d'admission dévoilée samedi soir par les

organisateurs. Mieux classée que sa compatriote chez la WTA, Ibbou intègrera directement tableau final de cette compétition, alors que Boukholda devra passer par les qualifications, où elle commencera par défier l'Alle-

mande Franziska Kommer.

Un match comptant pour le premier tour des qualifications et qui s'annonce déjà difficile pour la jeune algérienne, car Kommer est tête de série N8. En cas de qualification, Boukholda sera opposée à la

gagnante du match mettant aux prises la Suédoise Molly Helgesson et l'Allemande Shalene Doreen Pipa. Pour sa part, Ibbou devra attendre la fin de la phase de qualification pour connaître son adversaire au premier tour du tableau final.

## BOULES/LAGHOUAT: La ligue de Tipasa remporte le 2ème tournoi national play-off de boules

La ligue de Tipasa a remporté le second tournoi national play-off de boules, triplettes séniors, qu'a abrité ces deux derniers jours la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier du président de la ligue de sports de boules (LSBL) de la wilaya.

La ligue de Tipasa, représentée par une équipe de Koléa, s'est imposée lors de ce tournoi, devançant les ligues d'Alger et Mostaganem, a précisé le président de la LSBL, Ali Belhabib.

Les vainqueurs de ce tournoi, précédé par des éliminatoires locales, bénéficient ainsi de points supplémentaires à l'échelle nationale, en plus d'enveloppes financières, de diplômes et de coupes.

Organisé en collaboration avec la Fédération Algérienne des sports de boules (FASB), ce tournoi qui s'est déroulé sous forme de poules puis par élimination directe, a regroupé 29 équipes, avec un total de 151 boulistes.

La wilaya de Laghouat compte près de 240 boulistes en majorité dans les communes du chef lieu de wilaya et d'El-Kheneg, a fait savoir le président de la LSB de Laghouat.

## CONCOURS INTERNATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES À CONSTANTINE : L'Algérien Mesrati Ibrahim remporte le Grand prix du CSI

Le cavalier algérien Ibrahim Mesrati a remporté samedi à Constantine le grand prix du concours international de saut d'obstacles (CSI 1et 2 étoiles), "Cirta Jumping Tour 2017", clôturé au centre d'équitation de la commune d'Ain Abid, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

L'athlète qui chevauche le cheval Casanova a réalisé un parcours sans faute avec un temps record de 50 secondes devant son concitoyen, Amine-Mustapha Mahi sur son cheval Babiole des forêts, classé deuxième et qui a terminé sa prestation également avec un parcours sans faute en 52 secondes, alors que la troisième place est revenue à l'autre cavalier algérien Noureddine Kanoun, avec un chrono de 54 secondes. Dans une compétition acharnée, le public nombreux à assister aux différentes épreuves de ce concours, a chaleureusement applaudi les cavaliers.

Ouvert le 7 septembre dernier, le Cirta jumping tour, à l'initiative du club équestre Hara Etoile de l'Est de la commune de Aïn Abid, distante de 45 km du chef-lieu de wilaya, en coordination avec la Fédération équestre algérienne (FEA) a vu la participation de cavaliers et cavalières des catégories juniors et seniors de clubs équestres nationaux et plusieurs cavaliers étrangers, notamment de la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, la France et l'Italie.

APS

## JOURNÉE INTERNATIONALE DU SPORT UNIVERSITAIRE: La Fédération algérienne célébrera la journée à Alger

La Fédération algérienne du sport universitaire célébrera, mercredi à l'école supérieure du sport à Dely Ibrahim (Alger), la journée internationale du sport universitaire, coïncidant avec le 20 septembre de chaque année, a indiqué dimanche un communiqué de l'instance sportive nationale.

Au programme de la journée, figure une conférence scientifique et historique et des portes ouvertes sur le sport universitaire, à partir de 09h00.

En marge de la journée, la FASU saisira l'occasion pour honorer les athlètes algériens médaillés des derniers Universiades à Taipei.

La journée internationale du sport universitaire, proclamation par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education,

la science et la culture (Unesco) de la Journée Internationale du Sport Universitaire (IDUS), est célébrée dans le monde depuis 2016.

Elle permet de promouvoir les valeurs du sport et les politiques qui y sont liées en insistant sur le sens de l'éthique, la lutte contre le dopage, le fair-play, l'éducation physique, un

mode de vie sain, la qualité de vie, une éducation physique de qualité, l'égalité entre les genres et l'intégration sociale pour garantir une éducation physique de haute qualité.

Pour l'occasion, des manifestations sportives seront organisées à destination des étudiants dans une cinquantaine de pays dans le monde.

Cet événement a pour ambition de célébrer les valeurs du sport et de promouvoir l'activité physique comme partie intégrante de l'éducation et également de souligner le rôle social des universités et de leurs programmes ouvrant le sport à tous pour inviter le plus grand nombre à la pratique d'une activité physique régulière.

La journée a aussi pour but de réaffirmer l'importance que doit avoir et conserver le sport à l'université et dans la vie quotidienne des étudiants.

La FISU porte une attention particulière à s'assurer de la pérennité des installations sportives de qualité sur les campus universitaires disponibles à tous les citoyens.



## HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2017 (CADETTES) 6E JOURNÉE: L'Algérie termine sur une défaite face au Sénégal (42-29)

La sélection algérienne cadette de hand-ball a terminé son parcours au championnat d'Afrique de la catégorie, sur une défaite face au Sénégal (42-29) lors de la sixième et dernière journée disputée dimanche à Abidjan (11-17 septembre).

C'est la sixième défaite en autant de

matchs pour les Algériennes, après celles concédées contre l'Angola (37-18), la Tunisie (41-20), le RD Congo (26-20), l'Egypte (36-14) et la Côte d'Ivoire (28-24).

Le deuxième match de la journée se déroule actuellement et oppose l'Egypte au RD Congo alors que la Tunisie défiera

l'Angola à 17h00. L'Egypte a été sacrée championne d'Afrique après avoir remporté ses cinq premiers matchs.

Sept pays participent à cette compétition à savoir: l'Algérie, la Tunisie, RD Congo, Sénégal, Angola, Egypte et Côte d'Ivoire, pays organisateur.

## AFROBASKET 2017 (MESSIEURS): La Tunisie championne d'Afrique pour la 2<sup>e</sup> fois

La sélection tunisienne de basketball (messieurs) a été sacrée championne d'Afrique des nations-2017, en battant son homologue du Nigeria (77-65), mi-temps (25-

24) en finale de l'Afrobasket-2017, samedi à Tunis. Les quarts-temps de cette rencontre ont été comme suit: 8-14, 17-10, 27-16 et 25-25. La Tunisie succède au palmarès de

l'épreuve au Nigeria sacré en 2015 à Tunis. C'est le second titre continental pour la Tunisie après celui obtenu en 2011 à Madagascar. En match de classement, le Sénégal s'est classé

3e à la faveur de sa victoire sur le Maroc (73-62). Il est à rappeler que le tour préliminaire s'est joué du 8 au 10 septembre à Tunis (Groupes A et C) et à Dakar (Groupes B et D).

## VOLLEY ASSIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (1/2 FINALE): L'Algérie s'incline face au Rwanda 1-3

L'équipe nationale algérienne messieurs de para-volley (volley pour handicapés) a été battue par son homologue rwandaise 3 sets à 1 (19-25, 25-19, 25-20, 25-22) samedi à Kigali en demi-finale du

Championnat d'Afrique des nations (hommes et dames).

Dans l'autre demi-finale, l'Egypte a disposé du Maroc sur le score de 3 sets à 1. En finale, prévue dimanche, le Rwanda

(pays hôte) affrontera l'Egypte, alors que l'Algérie sera opposée au Maroc dans le match de classement pour la médaille de bronze.

## SPORT

### L'équipe de la Sûreté de Jijel participe à partir de mercredi aux Etats-Unis au tournoi «Danone Cup»

Les jeunes de l'équipe du club sportif de la Sûreté de la wilaya de Jijel (U12) participeront, en qualité de représentants de la Direction générale de la Sûreté Nationale (DGSN), à la phase finale du tournoi international «Danone Cup»

qui se déroulera aux Etats-Unis à partir de mercredi prochain, a indiqué samedi un communiqué de la DGSN.

Les jeunes sportifs représentant la sûreté nationale dans ce tournoi espèrent «réaliser des résultats satisfaisants

et honorer l'Algérie dans cette compétition», ajoute le même source. Ces participations reflètent l'attachement du directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, à encourager le sport au sein de la police, et té-

moignent de l'intérêt particulier qu'il accorde aux sportifs toutes spécialités confondues. Les représentants algériens affronteront au premier tour la Hongrie, la Roumanie et l'Argentine.

## FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (3E JOURNÉE) : La JS Saoura et l'ES Sétif Sétif nouveaux dauphins du CR Belouizdad



La JS Saoura et l'ES Sétif sont les nouveaux dauphins du leader CR Belouizdad, à l'issue du déroulement de la 4e et dernière partie du championnat de Ligue 1 de football, étalée du lundi au samedi D'abord, la formation du sud-ouest algérien, est restée intraitable en battant vendredi soir, l'USM Blida (2-0) grâce à Yahia-Chérif et un but contre son camp de Laïfaoui.

L'ES Sétif, championne en titre a clôturé cette journée en battant le nouveau promu, l'US Biskra sur un penalty sévère accordé par l'arbitre, et transformé par Djabou (23e).

Le nouveau promu qui concède sa 3e défaite de rang, reste scotché à la dernière place en compagnie de l'USM Blida et de l'USM Harrach.

Le dernier match de cette 3e journée s'est terminé sans vainqueur (0-0) entre le MC Oran et le NA Hussein-Dey qui arraché un précieux point hors des ses bases.

Après les derniers matchs joués ce samedi, le CS Constantine s'est retrouvé à la 4e place du classement général en battant l'USM Bel-Abbès (1-0), alors que l'Olympique de Médéa l'a emporté (1-0) contre l'USM El Harrach, au moment où le Paradou AC est revenu avec un nul (1-1) de son déplacement chez la JS Kabylie. La JS Kabylie avait relativement bien démarré son match contre le Paradou AC, ouvrant le score dès la dixième minute de jeu par Boukhenchouche. Mais les visiteurs avaient la ressource et ont réussi à égaliser par Bouchina, auteur d'un coup franc direct à la 39e minute.

Un résultat qui n'arrange aucun des deux antagonistes, qui restent au pied du podium, avec respectivement 5 et 4 points.

Pour sa part, l'Olympique de Médéa a su tirer profit de l'avantage du terrain pour remporter sa première victoire de la saison, aux dépense de l'USM El Harrach (1-0), grâce à Benali Benamar (60').

Un précieux succès, qui permet à l'OM de remonter au milieu du tableau, avec quatre points, au moment où les Harrachis restent lanterne rouge, avec trois défaites en autant de matchs.

Cette troisième journée, a démarré lundi dernier, avec le match USM Alger-DRB Tadjenanet, qui s'était soldé par un score de parité (1-1).

Les débats s'étaient poursuivis le lendemain, mardi, avec le déplacement du MC Alger chez le CR Belouizdad, où il a subi une défaite (2-0).

### Résultats complets et classement

#### Lundi, 11 septembre 2017 :

USM Alger - DRB Tadjenanet 1-1

#### Mardi, 12 septembre 2017 :

CR Belouizdad - MC Alger 2-0

#### Vendredi, 15 septembre 2017 :

Olympique de Médéa - USM El Harrach 1-0

JS Kabylie - Paradou AC 1-1

CS Constantine - USM Bel-Abbès 1-0

JS Saoura - USM Blida 2-0

#### Samedi, 16 septembre 2017 :

MC Oran - NA Hussein Dey 0-0

ES Sétif - US Biskra 1-0

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	9	3
2). JS Saoura	7	3
-). ES Sétif	7	3
4). CS C	6	3
5). USM Alger	5	3
-). DRB Tadjenanet	5	3
-). JS Kabylie	5	3
8). MC Alger	4	3
-) Paradou AC	4	3
-). Olympique Médéa	4	3
-). MC Oran	4	3
12). USM Bel-Abbès	3	3
13). NA Hussein Dey	2	3
14). US Biskra	0	3
-). USM Blida	0	3
-). USM El Harrach	0	3

## FOOTBALL / COUPE DE LA CAF - QUART DE FINALE (ALLER) : Le MC Alger prend option sur le Club Africain

Le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, le MC Alger a relativement bien négocié son quart de finale «aller», en l'emportant par un but à zéro contre son homologue tunisien, le Club Africain, samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger).

L'avant-centre Hicham Nekkache est l'auteur de l'unique but de cette rencontre, d'un tir bien placé à la neuvième minute, alors qu'il s'était présenté face à face avec le gardien adverse.

Un score relativement étriqué, mais qui à ce stade de la compétition peut être considéré comme «un bon résultat» selon l'entraîneur Mouloudéen, Bernard Casoni, qui a mis l'accent sur le fait d'avoir «réussi à marquer au moins un but à domicile, sans en encaisser le moindre».

Le match s'est joué devant un public nombreux, puisque les fans du «Doyen» était plus de 40.000 à faire le déplacement au stade du 5-Juillet, apportant un soutien indéfectible à leur équipe, tout au long des 90 minutes.

La première mi-temps a été outrageusement dominée par l'équipe locale, qui s'était procurée au passage un assez bon nombre d'occasions, mais sans parvenir à les concrétiser.

La deuxième mi-temps, en revanche, a été marquée par un retour tonitruant du Club Africain, qui s'était mis en évidence dès la 46e minute, par le capitaine Saber Khalifa, dont le tir à l'entrée des 18 mètres était passé légèrement au-dessus. Pour sa part, et ayant déjà



réussi l'essentiel, le MCA a préféré bétonner sa défense et procéder par des contre-attaques rapides, dès la récupération du ballon.

Un choix tactique qui s'est avéré judicieux, puisque non seulement le MCA n'a pas encaissé, mais il aurait pu ajouter d'autres buts, n'était le manque de réussite, comme cela a été le cas avec Hicham Nekkache (58').

Côté tunisien, le danger venait essentiellement du capitaine Saber Khalifa, et du virevoltant N 11, Haddad, qui d'ailleurs s'était procuré deux belles occasions aux 82' et 84', que le gardien mouloudéen Faouzi Chaouchi a repoussé in

extremis. La dernière occasion qui mérite d'être signalée dans ce match était à l'actif de l'équipe locale et c'est encore ce diable de Nekkache qui s'était retrouvé au bon endroit pour placer une belle tête croisée, qui est allé se loger dans les filets.

Malheureusement pour lui, ce deuxième but personnel, inscrit à la 90'+1, lui a été refusé pour une position de hors jeu.

La fin de match a donc été sifflée sur le score d'un but à zéro en faveur du MCA, qui prend une légère option sur le Club Africain avant le match retour, prévu le 24 septembre courant (19h00) au Stade Rades (Tunis).

## D É C L A R A T I O N S



**Bernard Casoni (Entraîneur du MC Alger) :** «Je suis satisfait du rendement de mon équipe, particulièrement en première mi-temps.

Nous avons bien démarré ce match, en ouvrant assez rapidement le score.

Ce qui ne nous a pas empêché de continuer à jouer l'attaque à outrance, malgré le mauvais état du terrain, qui gênait considérablement nos joueurs dans le développement de leur jeu.

Malgré tout, nous avons réussi à l'emporter (1-0), ce qui est à mon avis un bon résultat, surtout qu'on n'a pas encaissé.

Cela dit, il ne s'agit là que de la première manche et il nous faudra confirmer ce résultat à Tunis.

Le Club Africain est un grand club aussi, avec des joueurs talentueux et un public en or.

Donc, la manche retour ne sera pas de tout repos, et ce sera à nous de nous montrer costauds, en marquant au moins un but à l'extérieur, qui augmentera nos chances de qualification.»



**Marco Simone (Entraîneur du Club Africain) :** «Nous étions en phase de doute et c'est ce qui explique un peu notre timidité en début de match.

Mais progressivement, notre équipe a pris de l'assurance et a montré d'assez belles choses.

Je suis d'ailleurs satisfait de la prestation de mes joueurs et je considère qu'un nul n'aurait pas été démerité, au vu des gros efforts fournis, particulièrement en deuxième mi-temps. Pour moi, le but du MCA n'aurait jamais dû être validé, car l'auteur (Hicham Nekkache, ndlr) était hors jeu de deux bons mètres. Mais je ne remets pas pour autant la qualité de l'adversaire, qui sincèrement m'a impressionné. Le MCA possède de bons joueurs, rapides et très techniques. Même le gardien (Faouzi Chaouchi, ndlr) a fait un grand match, et pas uniquement en réussissant des arrêts décisifs, car ses bonnes relances au pied étaient tout aussi redoutables.

Au final, nous ne perdons que par un but à zéro et d'après moi, ce retard est surmontable, surtout que le match retour se jouera chez nous, et devant notre public.»

## LIGUE 2 MOBILIS (2E JOURNÉE)/ CABBA :

### «C'est notre véritable démarrage en championnat»

L'entraîneur du CA Bordj Bou Arreridj (ligue professionnelle 2 de football), Liamine Boughrara, a qualifié samedi la victoire obtenue vendredi par son club à domicile contre le MC Saïda (4/0) pour le compte de la 3ème journée du championnat de "véritable démarrage en championnat".

«Nous avons réussi à réaliser un résultat positif et notre premier but dès les premières minutes du match nous a donné de la confiance et permis de bien gérer le match que nous avons dominé de bout en bout», a souligné le driver du CABBA. Boughrara a indiqué avoir «mené un grand travail psycholo-



gique suite aux deux précédentes défaites et, en tant que staff technique, nous étions convaincu du sursaut dont sont capables nos joueurs».

Cette victoire et le niveau affiché ont réconcilié les joueurs avec les supporters et devront nous permettre de continuer avec cette même détermination et performance pour placer le club dans le peloton de tête, a ajouté le coach.

Le CABBA occupe actuellement la 8ème position au classement général avec 4 points et est distancé de 5 points par les co-leaders la JSM Skikda et l'AS Ain M'lila.

## UNE PIGE EN MLS POUR BUFFON ?

A l'issue de la Coupe du Monde en Russie (si l'Italie se qualifie), Gianluigi Buffon devrait mettre un terme à sa carrière de footballeur. Concernant son avenir, il aurait des pistes comme nous le révèle Calciomercato. Gianni Infantino aimerait lui proposer un rôle au sein de la FIFA. Côté terrain, un club envisagerait de lui proposer un contrat d'un an. Il s'agirait de New York City FC.



## IBRAHIMOVIC A HÂTE DE FAIRE SON RETOUR

Dans une interview accordée au magazine des Red Devils, Inside United, l'attaquant international suédois de Manchester United, Zlatan Ibrahimovic (35 ans), a déclaré qu'il allait "tout casser" lors de son retour dans l'équipe entraînée par José Mourinho.

«Je vais tout casser pour atteindre mon but. Quand je reviendrai sur le terrain, je serai meilleur qu'avant. Je ne reviens pas parce que je suis comme je suis, je reviens pour avoir une meilleure vision du vieux moi. Imaginez ce que cela va être. Si ça ne tenait qu'à moi, j'aimerais reprendre le foot dès aujourd'hui, mais ça ne marche pas comme ça. Je dois être patient. Quand je serais prêt, je serais prêt», a-t-il indiqué.

## Griezmann : «Je me sens mieux chaque jour»

Auteur de l'unique but face à Malaga samedi soir (1-0), Antoine Griezmann a exprimé sa satisfaction et a parlé de son état de forme après le match.

Antoine Griezmann (26 ans) est sur la pente ascendante. Buteur samedi contre Malaga (1-0) à l'occasion de l'inauguration du Wanda Metropolitano, le nouveau stade de l'Atlético Madrid, l'attaquant international français a confirmé avoir de meilleures sensations qu'en tout début de saison. "C'était important de prendre les trois points et je suis ravi d'avoir mis le premier but dans ce magnifique stade. J'espère que d'autres suivront. Nous avons hâte de jouer ici, nous nous y étions entraînés jeudi mais il manquait quelque chose. Pour moi, c'est le meilleur stade dans lequel j'ai joué, pas seulement parce que c'est mon club. J'avais envie de courir, de travailler pour l'équipe, de jouer. On retrouve le rythme petit à petit, je me sens mieux chaque jour", a-t-il déclaré d'après Sport24.

## Ancelotti : «Je suis heureux d'être ici»

En fin de contrat en juin 2019, Carlo Ancelotti se sent bien au Bayern Munich. L'entraîneur italien compte bien honorer son bail et envisage même de prolonger l'aventure.

## ROBBEN SOUTIENT RIBÉRY

Suite au large succès du Bayern Munich à domicile face à Mayence (4-0) ce samedi dans le cadre de la 4e journée de Bundesliga, Arjen Robben a marqué et a été remplacé par Franck Ribéry à l'heure de jeu. L'ancien international français (81 sélections) n'avait pas apprécié de sortir en Ligue des Champions face à Anderlecht (3-0) et a débuté sur le banc contre Mayence. L'aïlier néerlandais a couru vers Ribéry pour célébrer son but et lui a apporté tout son soutien sur Blid. «Ribéry est un joueur très important de l'équipe et si nous voulons gagner des titres, nous avons besoin de Ribéry. C'était agréable de célébrer avec lui». Le numéro 7 muniçois s'est ensuite fendu d'un tweet aux côtés de son coéquipier.



## Bientôt un accord avec Dele Alli ?

Considéré comme une future star à son poste, le milieu de terrain Dele Alli est souvent annoncé dans le viseur du Real Madrid. Pour le moment, Tottenham refuse de vendre sa pépite et envisage même de lui offrir une nouvelle prolongation de contrat. Des discussions seraient en cours entre les deux parties et un accord serait même proche d'aboutir. Selon le quotidien britannique The Sun, le joueur des Spurs pourrait signer un nouveau bail avec à la clé un salaire de 113.000 euros par semaine.

## Coutinho : «C'était un mois compliqué pour moi»

Titularisé hier pour le match Liverpool 1-1 Burnley, Philippe Coutinho est revenu pour ESPN Brazil sur son été agité. Le Brésilien se dit flatté par l'intérêt du Barça... et par la perspective de jouer à Liverpool: "J'étais intéressé, ma famille aussi. C'est un honneur d'avoir reçu une offre de ce club mais c'est aussi un honneur de jouer pour Liverpool, j'ai toujours respecté le club et les supporters. C'était un mois compliqué pour moi mais c'est du passé. Maintenant, je suis concentré sur ma saison avec Liverpool et l'équipe nationale." A noter que le public d'Anfield lui a réservé une ovation à son entrée contre Séville, en Ligue des Champions, ainsi qu'à sa sortie hier, en Premier League.



## ALGÉRIE - DANEMARK M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur du Royaume du Danemark

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger, Mme Dr. Pruzan-Jirgensen, Julie Elisabeth, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Danemark auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## ORGANISATION DES ÉLECTIONS DU 23 NOVEMBRE 2017 : Publication de quatre décrets exécutifs

Quatre décrets exécutifs viennent d'être publiés dans le dernier *Journal officiel* (JO) et ce, en prévision des prochaines élections locales, fixées au 23 novembre 2017.

Ainsi, le premier décret exécutif est relatif à la définition et aux conditions de retrait du formulaire de déclaration de candidature à l'élection des membres des assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) tandis que le second décret est inhérent à la définition et aux conditions de retrait, de signature et de légalisation du formulaire de souscription de signatures individuelles pour les listes des candidats.

Les formulaires de souscription de signatures individuelles, stipule le décret, doivent être « accompagnés d'une fiche informatisée comportant les informations des signataires et présentés au président de la commission administrative électorale territoriale compétente et à l'un des présidents de commissions administratives électorales des communes relevant de la wilaya territorialement compétente ».

Cette procédure, est-il ajouté, devant intervenir « au moins 24 heures avant l'expiration du délai de dépôt des listes de candidatures et ce, conformément à l'article 74 de la loi électorale du 25 août 2016 ».

« Dans le cas du manque de nombre de signatures requises, le représentant dûment habilité de la liste candidate peut, avant l'expiration du délai de dépôt des formulaires suscités, demander par écrit au président de la commission administrative électorale concernée de lui octroyer un délai pour compléter les signatures manquantes accompagnées d'une fiche informatisée actualisée », est-il encore précisé.

Le troisième décret exécutif fixe, quant à lui, les modalités de dépôt des listes de candidats à l'élection des membres des APC et APW, dont le délai imparti à ces derniers pour ce faire.

Ainsi, l'article 4 dudit texte stipule que « la liste des candidats doit être accompagnée d'un dossier pour chaque candidat titulaire et suppléant figurant sur la liste », tout en définissant les pièces devant constituer le dossier en question.

L'article 5 précise, par ailleurs, qu'« après le dépôt des listes de candidatures, aucun ajout, ni suppression, ni modification de l'ordre de classement ne peut se faire », et énumère les exceptions pouvant autoriser les procédures susmentionnées.

Le dernier décret exécutif fixe, pour sa part, le libellé et les caractéristiques techniques des bulletins de vote à utiliser pour l'élection des membres des assemblées appelées à être renouvelées lors du prochain scrutin.

Il est ainsi détaillé, dans l'article 4, les indications devant figurer dans ces bulletins, y compris pour les listes présentées « sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques » ainsi que pour les listes de candidats « indépendants ».

Par ailleurs, deux arrêtés du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales ont été publiés dans le même *Journal officiel*.

Le premier fixe « les caractéristiques techniques du formulaire de déclaration de candidature » à l'élection des membres des APC et APW.

Le second est inhérent aux « caractéristiques techniques du formulaire de souscription de signatures individuelles » pour les listes de candidats à l'élection des membres des assemblées en question.

## ANP Gaïd Salah supervise à Djelfa l'opération de la destruction du stock restant des mines antipersonnel (MDN)

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), supervisera demain lundi à Djelfa, le déroulement de l'opération de destruction du stock restant des mines antipersonnel, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, supervisera, aujourd'hui 18 septembre 2017 au nom de Son Excellence monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au niveau du Polygone Central de l'Air/Hassi Bahbah (1ère RM), le déroulement de l'opération de destruction du stock restant des



mines antipersonnel détenu par l'Armée nationale populaire », précise la même source.

Cette opération intervient « en conformité avec les obligations internationales de l'Algérie, découlant de la mise en œuvre de la Convention d'Osaka sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction », conclut le communiqué du MDN.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un dangereux terroriste se rend à Jijel (MDN)

Un dangereux terroriste, activant depuis 2005, s'est rendu hier aux autorités militaires près d'El-Milia, à l'Est de la wilaya de Jijel, indique le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le dangereux terroriste dénommé D. Fares dit Abou Oussama, s'est rendu, aujourd'hui 17 septembre 2017, aux autorités militaires près d'El Milia, à l'est de la wilaya de Jijel/5 Région Militaire. Ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2005,

était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs de munitions garnis et une paire de jumelles », précise la même source.

A cette occasion, le ministère de la Défense nationale lance une autre fois un appel au reste des terroristes « pour qu'ils saisissent l'opportunité de bénéficier des dispositions réglementaires en vigueur, à l'instar de ceux qui se sont rendus aux autorités sécuritaires », conclut le MDN.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Une quantité de 135 Kg de kif traité saisie à Tlemcen et sept contrebandiers interceptés dans le sud du pays

Une quantité de 135 Kg de kif traité a été saisie à Tlemcen, samedi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, tandis que sept (07) contrebandiers ont été interceptés par d'autres détachements dans le sud du pays, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale

populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi, le 16 septembre 2017 à Tlemcen/2 RM, une quantité de kif traité s'élevant à 135 kilogrammes, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6 RM, quatre (04) contrebandiers, un camion, deux (02) véhicules tout-terrain, 6200 litres de carburants et divers outils d'orpaillage », précise la même source, « A Adrar/3 RM, El Oued et Biskra/4 RM, des détachements de l'ANP ont arrêté

trois (03) contrebandiers et saisi un camion, deux (02) véhicules utilitaires, (576) quintaux de tabac, (7300) cartouches de cigarettes de différentes marques et une importante quantité de denrées alimentaires dont la date de péremption est arrivée « terme », est-il ajouté. D'autre part, des Gardes-frontières ont saisi (48) kilogrammes de corail à El Tarf/5 RM, tandis que (27) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar, Adrar et Ouargla.

## ALGÉRIE - AFRIQUE Atelier à Alger sur les opportunités d'intervention de Sonelgaz pour conquérir le marché de l'Afrique subsaharienne

Un atelier sur les opportunités d'intervention de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) sur les activités tournées vers les marchés de services et travaux en Afrique subsaharienne s'est ouvert hier à Alger avec la participation de cadres dirigeants du groupe Sonelgaz et de la banque africaine de développement (BAD).

Organisé conjointement par le groupe Sonelgaz et la BAD, cet atelier a pour ambition de traverser l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les deux organisateurs d'arriver à un partenariat énergétique gagnant/gagnant entre l'Algérie (Sonelgaz) et les pays africains, a indiqué le Président directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab dans une allocution à l'occasion de l'ouverture de

cet atelier. Cet atelier d'information a aussi pour objectif de bénéficier de l'expérience et du potentiel de la BAD dans l'accompagnement et l'assistance des pays actionnaires dans le financement et la réalisation des différentes phases de montages de projets dans différents secteurs, notamment le secteur énergétique, a-t-il précisé. Trois thèmes essentiels ont été abordés lors de cet atelier à savoir : la nouvelle politique de passation des marchés de la BAD, les expériences de passation des marchés en Afrique subsaharienne et l'accès à l'information et aux opportunités d'affaires en vue d'augmenter les parts de marchés dans les études, les services et travaux au niveau des pays membres régionaux. M. Arkab a considéré les thèmes abordés à l'occasion de la

tenue de cet atelier comme un « tremplin » vers d'autres perspectives de partenariats avec le « précieux » concours de la BAD, partenaire incontournable pour l'aide au développement des pays africains », selon le responsable. Il a relevé que les nombreuses réalisations énergétiques concrétisées par Sonelgaz à savoir un taux d'électrification des plus élevés dans le monde (99%) et un taux de pénétration du gaz à hauteur de 58% dans l'ensemble des foyers algériens permettent à la société d'avoir l'ambition de conquérir le marché africain.

Il a annoncé à l'APS, dans le même cadre que Sonelgaz est fort intéressée par les 30 projets énergétiques inscrits dans l'agenda de la BAD pour l'exercice 2017.

Le directeur du groupe de

la BAD, Nakoulma Ousseynou a souligné pour sa part, que son institution compte « nouer un partenariat gagnant/ gagnant » avec Sonelgaz rappelant que, « l'Algérie est le 4ème plus grand actionnaire africain de la BAD ».

Afin de concrétiser ce partenariat sur le terrain et permettre à Sonelgaz de gagner des parts de marché en Afrique subsaharienne, une première étape a été réalisée aujourd'hui par la tenue de cet atelier d'information afin de faire connaître à Sonelgaz le processus pour accéder à des marchés dans le secteur énergétique, a-t-il expliqué.

Il a ajouté qu'un « dialogue continue entre les deux parties demeure nécessaire pour le renforcement des liens entre Sonelgaz et la BAD ».

APS